



ᐅᑦᑎᑦᑎᑦ ᐅᑦᑎᑦᑎᑦ ᐅᑦᑎᑦᑎᑦ  
Building Nunavut Together  
Nunavut iluqatigiingniq  
Bâtir le Nunavut ensemble

ᐅᑦᑎᑦᑎᑦ ᐅᑦᑎᑦᑎᑦ  
Ilinniaqtuliyikkut  
Department of Education  
Ministère de l'Éducation



# Rapport annuel 2014-2015



# Table des matières

Introduction .....	5
Survol – ministère de l'Éducation .....	7
Éducation de la petite enfance (ÉPE).....	9
De la maternelle à la 12e année.....	15
Apprentissage des adultes et initiatives en matière d'éducation .....	33
Mise en œuvre de la <i>Loi sur l'éducation</i> en 2014-2015 .....	36
Annexes .....	38





## Introduction

L'éducation est la priorité du gouvernement du Nunavut.

Afin de soutenir un système d'éducation solide, le ministère de l'Éducation met en place des partenariats à long terme entre les élèves, le personnel qui les soutient, les familles, les collectivités, les parties prenantes et les provinces et territoires voisins. Ces partenariats nous permettent d'atteindre notre but, celui de bâtir un système d'éducation qui offre les meilleures occasions d'apprentissage à tous les Nunavummiuts.

Pour y arriver, nous consolidons le milieu d'apprentissage dans nos écoles en développant un système d'éducation équitable. Ce système offre des expériences d'apprentissage de qualité qui mènent à l'obtention d'un diplôme et assure une chance de succès égale à tous les élèves.

To do this, we are strengthening the learning environment in our schools by developing an equitable education system. This system provides quality learning experiences that lead to graduation and ensures an equal opportunity of success for all students.

Plus encore, comme de solides compétences en littératie représentent la clé du succès en éducation, le ministère de l'Éducation concentre ses efforts afin d'accroître le rendement des élèves en littératie dans toutes les langues officielles. En 2014-2015, le ministère a commencé à implanter un cadre de littératie global pour les écoles du Nunavut, qui soutient l'adoption d'approches d'enseignement efficaces de lecture et d'écriture en inuktit, en anglais et en français.

Un cadre de littératie global implique des efforts soutenus pour établir de nouveaux programmes de littératie et réviser les attentes relatives au curriculum. Ainsi, le ministère a entrepris de développer des ressources d'enseignement et d'apprentissage qui favorisent la qualité de l'enseignement dans les salles de classe du Nunavut. De plus, de nouvelles approches d'évaluation et de production de rapports sur les progrès des élèves se sont alignées sur l'enseignement de la littératie de sorte que les enseignants, les parents

et l'ensemble du système scolaire aient une meilleure compréhension du progrès des élèves et influencent ainsi la planification ou l'adaptation des cours indépendamment de la langue d'instruction. Finalement, le ministère s'est engagé à accroître la qualité et la fréquence des formations et des occasions de perfectionnement professionnel des employés afin de leur permettre de devenir plus confiants et compétents pour enseigner et évaluer les compétences en littératie, comme la lecture, l'écriture et l'utilisation des mots.

En 2014-2015, le ministère de l'Éducation a introduit le cadre de littératie global en maternelle et en 1<sup>re</sup> année. Le programme sera implanté graduellement dans les autres niveaux au cours des prochaines années, à mesure que les ressources seront développées. Ultimement, le ministère de l'Éducation a l'intention de mettre en œuvre une approche cohérente de l'enseignement de la littératie dans toutes les régions, localités et langues d'instruction.

Le ministère de l'Éducation, en partenariat avec les écoles, les élèves, les familles, les parties prenantes et les collectivités, travaille à mettre en place un modèle d'inclusion scolaire qui est à la fois efficace, responsable, équitable et normalisé à l'échelle du Nunavut. Nous sommes au stade initial d'identification des besoins et nous considérons pouvoir apprendre des autres régions du Canada afin que les élèves nunavois bénéficient du soutien et des mesures d'adaptation leur étant nécessaires pour qu'ils s'engagent avec succès dans le programme d'enseignement du Nunavut.

L'éducation est une responsabilité partagée et j'encourage les parents et les familles à jouer pleinement le rôle important qui leur incombe dans le soutien de l'apprentissage à tout âge, car leur appui est inestimable.

Je remercie tout le personnel du ministère de l'Éducation, les administrations scolaires de districts et la Commission scolaire francophone du Nunavut, les parents, les aînés et les partenaires communautaires pour leur travail et leur contribution à la réussite de nos apprenants.

Honourable Paul Aarulaaq Quassa  
*Ministre de l'Éducation*







## Survol ministère de l'Éducation

Le ministère de l'Éducation, sous la direction du ministre de l'Éducation, est responsable des programmes et services qui soutiennent l'éducation de la petite enfance, le système scolaire de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, l'apprentissage des adultes et les initiatives en éducation, ainsi que la littératie.

Un large éventail de programmes et de services sont offerts aux Nunavummiuts pour favoriser et encourager l'autonomisation et orienter les individus vers des prises de décision productives pour eux-mêmes et pour leurs collectivités.

Pour être en mesure de livrer ces programmes avec succès et de répondre aux besoins des Nunavummiuts, le ministère a conclu des partenariats au Nunavut et partout au Canada. Ces partenariats impliquent les aînés, les écoles, les collectivités, le Collège de l'Arctique du Nunavut, les administrations scolaires de district (ASD) incluant la Commission scolaire francophone du Nunavut (CSFN), la Coalition des administrations scolaires de district du Nunavut (CASDN), d'autres ministères du gouvernement du Nunavut, le gouvernement fédéral, des entreprises et des organisations inuites ainsi que des conseils et des agences publiques ou à but non lucratif.

Le ministère s'efforce de créer un système d'éducation qui appuie et favorise l'apprentissage continu, en plus d'être adapté au contexte économique. Ceci, par le développement du curriculum et de ressources, les programmes d'éducation de la petite enfance ainsi que l'incorporation des valeurs sociétales, de la langue et de la culture inuites dans tous les programmes et les services.

Le ministère s'efforce de créer un système d'éducation qui appuie et favorise l'apprentissage continu, en plus d'être adapté au contexte économique. Ceci, par le développement du curriculum et de ressources, les programmes d'éducation de la petite enfance ainsi que l'incorporation des valeurs sociétales, de la langue et de la culture inuites dans tous les programmes et les services.

En 2014, le gouvernement du Nunavut a investi 184 230 000 \$ en éducation, soit 13 % d'un budget total\* de 1 382 989 000 \$. Conséquemment, le ministère de l'Éducation a alloué 83 % de son budget total aux opérations de fonctionnement de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Un financement à hauteur de 157 654 000 \$ a été octroyé aux opérations scolaires dans toutes les régions ainsi qu'au fonctionnement des ASD, de la CASDN et de la CSFN par des ententes de subvention et de contribution.

La Loi sur l'éducation exige que le rapport élèves-enseignant (RÉE) demeure inférieur au plus récent RÉE calculé à l'échelle nationale. En 2013-2014, Statistiques Canada a révélé que le rapport élèves-enseignant au Nunavut s'établissait à 13,1, ce qui se compare avantageusement au RÉE national de 13,8.

\* Budget global du ministère des Finances 2014-2015; ISBN # 978-1-55325-255-6.

**Tableau 1 : budget et dépenses des principaux programmes et divisions en 2014-2015\***

BUDGET ET DÉPENSES DU MINISTÈRE PAR PROGRAMMES ET DIVISIONS EN 2014-2015 (EN MILLIERS \$)	2014-15	
	BUDGET (\$,000)	RÉEL (\$,000)
<b>ÉDUCATION DE LA PETITE ENFANCE</b>	6 484 \$	4 298 \$
<b>DE LA MATERNELLE À 12E ANNÉE</b>	154 135 \$	163 777 \$
<b>SERVICES SCOLAIRES ET CURRICULAIRES</b>	16 367 \$	11 827 \$
<b>DIVISION DE L'APPRENTISSAGE DES ADULTES ET INITIATIVES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION</b>	1 270 \$	812 \$
<b>TOTAL</b>	<b>178 256 \$</b>	<b>180 713 \$</b>

\* La colonne « Budget » présente une estimation des dépenses prévues pour l'exercice financier et la colonne « Réel », les dépenses comptabilisées en fin d'exercice.







## Éducation de la petite enfance (ÉPE)

Les premières années d'un enfant établissent les bases de la santé, du développement et du bien-être qui dureront toute une vie. Les parents sont les premiers éducateurs des enfants et, en partenariat avec les autres membres de la famille, ils jouent un rôle primordial dans l'apprentissage précoce de la langue, de la culture, des valeurs et des croyances de leurs enfants.

La division de l'éducation de la petite enfance (ÉPE) favorise une prise de conscience des enjeux de la petite enfance au sein des collectivités. De plus, elle appuie les organismes communautaires afin qu'ils développent et offrent des programmes d'ÉPE de qualité et culturellement appropriés qui soutiennent les parents et les familles. La division encourage également les jeunes parents, souvent élèves eux-mêmes, à poursuivre leurs études et à obtenir leur diplôme d'études secondaires.

La division d'ÉPE appuie les services et programmes d'ÉPE destinés aux enfants de zéro à six ans et, dans le cas des programmes parascolaires autorisés, aux enfants ayant jusqu'à 12 ans. Elle encourage aussi la prestation de services de garde d'enfants de qualité en délivrant les permis, réalisant les inspections et en pourvoyant soutien et orientation à tous les programmes d'ÉPE par des ateliers et des formations offerts aux parents et aux éducateurs de la petite enfance ainsi que par du soutien destiné aux enfants ayant des besoins spéciaux.

**Tableau 2: budget et dépenses pour l'éducation de la petite enfance (ÉPE) en programmes particuliers\* 2014-2015 –**

2014-2015 EARLY CHILDHOOD EDUCATION PROGRAM BUDGETS AND EXPENDITURES BY PROGRAM (\$,000)	BUDGET	RÉEL <sup>1</sup>
<b>OPÉRATIONS DE FONCTIONNEMENT DES GARDERIES</b>	2 150 \$	1 563 \$
<b>ASD/CSFN – FINANCEMENT DES PROGRAMMES D'ÉPE</b>	1 000 \$	511 \$
<b>ADMINISTRATION DE L'ÉPE</b>	1 252 \$	1 111 \$
<b>FORMATION EN ÉPE</b>	200 \$	72 \$
<b>AMÉLIORATION DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ DES GARDERIES</b>	834 \$	269 \$
<b>INITIATIVE – ENFANTS EN SANTÉ</b>	908 \$	650 \$
<b>PROGRAMME JEUNES PARENTS – RESTER À L'ÉCOLE</b>	140 \$	122 \$
<b>TOTAL</b>	<b>6 484 \$</b>	<b>4 298 \$</b>

\* La colonne « Budget » présente le financement disponible pour l'exercice financier et la colonne « Réel », les dépenses comptabilisées en fin d'exercice.

## Permis et inspection des installations et des programmes d'éducation de la petite enfance (ÉPE)

Il incombe à la division de l'éducation de la petite enfance (ÉPE) de faire en sorte que les établissements de garde d'enfants du territoire respectent la Loi sur les garderies et les règlements associés. Pour ce faire, la division procède à une inspection annuelle des installations et vérifie si les mesures appropriées sont en place et satisfont aux normes établies par la loi. L'élément clé de ces inspections était d'établir des normes de supervision des enfants, comme le rapport enfants-éducateurs et poupons-éducateurs, et de s'assurer que les pratiques de santé et sécurité sont suivies.

### NOMBRE DE GARDERIES EN ACTIVITÉ EN 2014-2015 : 49

- 7 programmes préscolaires Bon départ offerts aux Autochtones;
- 29 garderies à temps complet;
- 6 garderies à temps partiels;
- 1 garderie en milieu familial;
- 6 programmes après-école..

### NOMBRE DE PLACES EN GARDERIE AVEC PERMIS EN 2014-2015 : 1044

- 495 places de préscolaire à temps complet;
- 175 places pour poupons à temps complet;
- 175 places pour poupons à temps complet;
- 139 places après-école.

Durant l'année scolaire 2014-2015, 19 localités du Nunavut disposaient de garderies agréées. Grise Fiord, Hall Beach, Naujaat, Qikiqtarjuaq, Resolute Bay et Whale Cove n'avaient pas de garderie. Arctic Bay, Clyde River, Gjoa Haven et Igloolik disposaient de programmes préscolaires ou pour enfants d'âge scolaire.



# PROGRAMMES D'ÉDUCATION DE LA PETITE ENFANCE (ÉPE) EN 2014-2015

1. Opérations de fonctionnement des garderies
2. Administrations scolaires de district (ASD) et Commission scolaire francophone du Nunavut (CSFN)
  - Financement des programmes d'ÉPE  
(financement des programmes d'ÉPE accordé aux ASD / à la CSFN)
3. Formation en ÉPE
4. Initiative – Enfants en santé
5. Programme Jeunes parents – rester à l'école

## Opérations de fonctionnement et de maintenance des garderies

La division de l'éducation de la petite enfance a la responsabilité de fournir du financement aux garderies détentrices d'un permis sous forme de subventions de démarrage et de contributions pour le fonctionnement du programme annuel afin de les aider à couvrir leurs frais courants.

C'est par ce programme que le gouvernement du Nunavut apporte son aide à la création et au maintien de places dans les établissements de garde d'enfants du territoire et s'attaque aux problèmes d'accessibilité aux garderies.

Le programme de financement par contribution permet de maintenir les programmes de garde établis qui possèdent un permis. Il contribue également au développement de personnel qualifié et de programmes adéquats ainsi qu'à l'offre de places pour poupons et enfants ayant des besoins spéciaux.

L'argent des contributions accordé au programme d'opérations de fonctionnement et de maintenance est

versé sur une base annuelle et peut servir à couvrir n'importe quelle dépense de fonctionnement. Les fonds attribués aux garderies sont calculés de la façon suivante : 75 % du financement est basé sur le nombre de places permises et 25 % sur les présences

## Notes concernant les dépenses en éducation de la petite enfance

Les opérations de fonctionnement des garderies : une partie des fonds prévus n'a pas été utilisée parce qu'un certain nombre de garderies n'avaient pas obtenu leur certificat de conformité du Bureau d'enregistrement du Nunavut. Par conséquent, les fonds prévus pour ces programmes n'ont pas été versés. De plus, la projection de ces fonds est basée sur le nombre d'enfants présents en garderie. Ainsi, les fonds prévus pour les enfants qui ne se sont pas présentés à la garderie n'ont pas été dépensés.

Les préposés à la petite enfance inspectent, délivrent les permis, assurent le suivi et fournissent le financement aux garderies détentrices d'un permis. Ils offrent également soutien, conseils, orientation et formation au personnel, aux conseils d'administration et aux parents des établissements d'éducation de la petite enfance par des ateliers et des rencontres.



## Administration de l'éducation de la petite enfance (ÉPE)

Les fonds pour l'administration sont utilisés afin d'assurer la supervision des programmes d'ÉPE et la formation. Cela inclut la rémunération et les avantages sociaux ainsi que le financement des opérations de fonctionnement et de maintenance pour le personnel dans les bureaux d'Iqaluit et les bureaux régionaux du ministère.

## Financement des programmes culturels et linguistiques pour les administrations scolaires de district (ASD) et la Commission scolaire francophone du Nunavut (CSFN)

Le financement des ASD / de la CSFN pour l'éducation de la petite enfance (ÉPE) est fondé sur les demandes de financement de programme. Les demandes approuvées ont fait connaître leur intention, soit d'établir leur propre programme de garde d'enfants, soit de travailler en collaboration avec un programme d'ÉPE existant pour offrir une programmation culturelle et linguistique pertinente pour des enfants de zéro à six ans en dehors de la programmation scolaire habituelle (de la maternelle à la 12e année).

2014-2015

## FINANCEMENT DES ASD / DE LA CSFN POUR LES PROGRAMMES D'ÉPE

Prévisions de financement pour les programmes d'ASD-ÉPE / de CSFN-ÉPE : \$1,000,000

Financement accordé pour les programmes d'ASD-ÉPE / de CSFN-ÉPE : \$511,282

Pour l'exercice financier 2014-2015, les demandes de financement ont été approuvées pour les localités suivantes. (Tous les détails sur le financement par localité se retrouvent en annexe au tableau 5) :

Arctic Bay .....	\$3,200.00
Arviat .....	\$90,000.00
Baker Lake .....	\$14,546.78
Cambridge Bay.....	\$72,222.00
Cape Dorset .....	\$20,000.00
Iqaluit .....	\$89,990.00
Iqaluit (CSFN).....	\$40,000.00
Kugaaruk .....	\$40,040.00
Kugluktuk .....	\$33,525.00
Pangnirtung .....	\$18,033.00
Pond Inlet.....	\$18,325.00
Resolute Bay.....	\$31,400.00
Sanikiluaq .....	\$40,000.00



## Formation en éducation de la petite enfance (ÉPE)

En 2014-2015, le financement pour la formation des éducateurs de l'éducation de la petite enfance (ÉPE) fut utilisé pour offrir des séances de formation dans toutes les localités disposant d'une garderie en exploitation. La formation a porté sur le nouveau manuel : *Comprendre la réglementation du Nunavut concernant la garde d'enfants*. Des fonds ont également été utilisés pour couvrir les frais de traduction et d'impression du manuel.



## Amélioration des systèmes de sécurité des garderies

Ce programme de financement temporaire a été conçu pour régler certains problèmes immédiats dans les garderies du Nunavut mentionnés dans le rapport d'audit réalisé par le Bureau du vérificateur général du Canada. Les garderies qui en ont fait la demande ont pu acheter de l'équipement servant à réduire les risques d'accidents ou d'incidents susceptibles de survenir dans les garderies : caméras de sécurité, portes à verrouillage automatique, équipement de sécurité incendie, etc.

Au printemps 2014, le ministère a fait livrer des détecteurs de monoxyde de carbone, des trousse de premiers soins complètes, pour la garderie et pour les expéditions, à toutes les garderies ayant un permis.

Le ministère a collaboré avec le Bureau du commissaire aux incendies, les agents de santé et sécurité et la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs pour l'élaboration de protocoles de communication simples. Ces protocoles contribuent à faire en sorte que tous les rapports et renseignements de rigueur, comme les rapports d'exercices d'incendie et les inspections sanitaires, sont acheminés aux personnes ressources appropriées, y compris aux garderies avec permis, aux préposés à la petite enfance et au personnel de supervision de l'éducation de la petite enfance.

## Notes concernant les dépenses en éducation de la petite enfance

En 2014-2015, les entrepreneurs n'étaient pas tous aussi disponibles d'une localité à l'autre. Par conséquent, les projets de réparation et d'installation n'ont pu être réalisés dans les localités qui ne disposaient pas de main-d'œuvre. Cela a eu des répercussions sur un certain nombre de propositions présentées; par la suite, le financement du programme de sécurité n'a pas été complètement utilisé.





## Initiative – Enfants en santé

L'initiative – Enfants en santé s'adresse aux familles dont les enfants sont âgés de zéro à six ans. Des organismes communautaires ont soumis des propositions visant à mettre sur pied ou à améliorer des programmes et des services qui aident les enfants à atteindre leur plein potentiel. Deux sources de financement étaient accessibles grâce à cette initiative : les services de soutien (SS) et les initiatives communautaires (IC). Les SS offrent des programmes et des services conçus pour des enfants en particulier qui ont besoin d'un soutien intensif ou d'une assistance précise. Les IC offrent des programmes et des services à des groupes d'enfants et à leurs familles.

### BUDGET 2014-2015 :

RÉGION	BUDGET	RÉEL
KITIKMEOT	200 000 \$	173 701 \$
KIVALLIQ	271 000 \$	127 938 \$
QIKIQTANI	437 000 \$	330 493 \$
<b>TOTAL</b>	<b>908 000 \$</b>	<b>632 132 \$</b>

### PROPOSITIONS ACCEPTÉES PAR L'INITIATIVE – ENFANTS EN SANTÉ :

RÉGION	PROPOSITIONS ACCEPTÉES	
KITIKMEOT	15	173 701 \$
KIVALLIQ	5	127 938 \$
QIKIQTANI	16	330 493 \$

## Programme Jeunes parents – rester à l'école (JPRÉ)

Le programme Jeunes parents – rester à l'école (JPRÉ) est une initiative de persévérance scolaire qui fournit de l'aide financière pour couvrir les frais de garde dans des établissements avec permis ou des services de garde sans permis, mais agréés, aux parents qui fréquentent l'école afin d'obtenir leur diplôme d'études secondaires. Ces fonds sont également accessibles aux parents de moins de 18 ans qui fréquentent un établissement postsecondaire.

En 2014-2015, les jeunes parents qui fréquentaient le système de la maternelle à la 12e année pouvaient solliciter du financement et ils devaient se soumettre à un processus de suivi. Les directeurs d'école notaient les présences et les registres d'assiduité étaient acheminés aux administrateurs du programme pour contrôle et intervention.

### PROPOSITIONS ACCEPTÉES POUR LE PROGRAMME JPRÉ EN 2014-2015 : 89

- Kitikmeot – 28 demandeurs
- Kivalliq – 5 demandeurs
- Qikiqtani – 56 demandeurs





## De la maternelle à la 12e année

Le gouvernement du Nunavut s'est engagé à rehausser la qualité de vie de tous les Nunavummiuts en améliorant l'éducation et les résultats d'apprentissage de tous les apprenants.

Le ministère de l'Éducation appuie cet engagement par des améliorations au système d'éducation qui :

- Offrent un enseignement de qualité en salle de classe à tous les élèves de la maternelle à la 12e année dans leur localité, et ce, partout au Nunavut;
- Appuient les administrations scolaires de district (ASD) et à la Commission scolaire francophone du Nunavut (CSFN) afin de favoriser la coopération entre les écoles, les collectivités et les familles;
- Offrent un système d'éducation public axé sur la délivrance d'un diplôme à de jeunes bilingues qui possèdent les compétences et les connaissances leur permettant de réussir des études postsecondaires ou d'intégrer le marché du travail.

Le Cadre d'éducation au Nunavut se fonde sur la philosophie de l'Inuit qaujimajatuqangit – valeurs inuites, croyances, connaissances et vision du monde. Le ministère de l'Éducation croit en la nécessité d'établir des partenariats solides afin d'offrir des programmes conçus pour créer des milieux scolaires positifs et favoriser la réussite scolaire et la participation communautaire. Le ministère encourage le personnel scolaire, les administrations scolaires de district, les parents, les familles et les collectivités à conjuguer leurs efforts pour y arriver. Le ministère travaille également de concert avec les trois bureaux des opérations scolaires régionales, le Bureau de l'éducation et des services en français et les services scolaires et curriculaires.

Le programme d'enseignement inclut les programmes d'études, parfois appelé les matières, pour tous les niveaux de la maternelle à la 12e année. Le programme d'enseignement inclut aussi les évaluations, le soutien ou les mesures d'adaptation offerts aux élèves pour les aider à réussir leurs programmes d'études. Le ministre de l'Éducation approuve tous les programmes d'études et les ressources qu'offre le programme d'enseignement du Nunavut.

*Le Nunavut compte 43 écoles dans 25 localités. En 2014–2015, on comptait 711,5 membres du personnel enseignant et 9 889 élèves inscrits dans le système scolaire.*

**Tableau 3 : budget et dépenses des programmes de la maternelle à la 12e année en 2014-2015\***

<b>BUDGET ET DÉPENSES PAR PROGRAMME EN 2014-2015 (EN MILLIERS \$) – L'ENSEIGNEMENT DE LA MATERNELLE À 12E ANNÉE ET LES SERVICES SCOLAIRES ET CURRICULAIRES</b>	<b>BUDGET</b>	<b>RÉEL</b>
<b>SERVICES SCOLAIRES ET CURRICULAIRES</b>	16 367 \$	11 827 \$
<b>ENSEIGNEMENT DE LA MATERNELLE À LA 12E ANNÉE</b>	121 235 \$	132 397 \$
<b>OPÉRATIONS SCOLAIRES RÉGIONALES</b>	17 101 \$	16 496 \$
<b>SOUTIEN À L'ÉLÈVE, INCLUSION SCOLAIRE ET ÉDUCATION BILINGUE</b>	2 289 \$	1 851 \$
<b>CONTRIBUTIONS AUX ADMINISTRATIONS SCOLAIRES DE DISTRICT</b>	12 934 \$	12 443 \$
<b>COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU NUNAVUT ET OPÉRATIONS DE L'ÉCOLE FRANCOPHONE</b>	576 \$	589 \$
<b>TOTAL</b>	<b>170 502 \$</b>	<b>175 603 \$</b>

\*La colonne « Budget » présente une estimation des dépenses pour l'exercice financier et la colonne « Réel », les dépenses comptabilisées en fin d'exercice.

## Services scolaires et curriculaires

Les Services scolaires et curriculaires conçoivent, élaborent et orientent l'adoption et l'adaptation des programmes d'études en inuktitut, en anglais et en français pour l'ensemble du système d'éducation public du Nunavut. De plus, cette division sélectionne et conçoit les ressources d'enseignement locales et le matériel d'apprentissage destinés aux élèves, relatifs au curriculum approuvé de la maternelle à la 12e année.

La division veille à ce que tout le matériel utilisé dans les écoles du Nunavut corresponde aux meilleures pratiques et à l'*Inuit qaujimaqatuqangit*, en plus d'être pertinent pour les élèves inuits et du Nord, leur offrant ainsi les meilleures chances de succès. Les services scolaires et curriculaires travaillent en étroite collaboration avec la direction générale et les autres divisions du ministère, y compris les bureaux des opérations scolaires régionales et les écoles pour développer, piloter, promouvoir, évaluer et offrir de l'appui à la formation et à l'implantation des programmes et des ressources qui constituent le programme d'enseignement du Nunavut.

De plus, la division soutient l'élaboration et la prestation des programmes de formation des éducateurs, de l'évaluation des élèves, du système d'information scolaire, de la certification des enseignants, en plus du développement et de la formation qui concernent divers aspects de la Loi sur l'éducation, de ses règlements, ses politiques et ses procédures.

## Le programme d'enseignement du Nunavut (de la maternelle à la 12e année)

Le programme d'enseignement du Nunavut comprend le curriculum approuvé par le ministre de l'Éducation. Le curriculum fait référence aux concepts que les élèves doivent apprendre à maîtriser dans le système d'éducation public et au temps nécessaire pour y parvenir. Les ressources d'enseignement et d'apprentissage qui aident les enseignants à offrir une instruction de qualité aux élèves sont considérées comme faisant partie du programme d'enseignement. Les évaluations des élèves et le soutien nécessaire pour leur permettre de progresser dans leur apprentissage constituent la dernière composante du programme d'enseignement de la maternelle à la 12e année.

Au Nunavut, le curriculum est composé de plusieurs programmes d'études ou de matières qui s'échelonnent sur plusieurs niveaux scolaires. Comme dans les autres provinces et territoires, le curriculum couvre de nombreuses disciplines, dont la santé, les arts, les mathématiques, les sciences, etc. Évidemment, la complexité des programmes augmente de pair avec la maturité cognitive des élèves. Au niveau secondaire, de la 10e à la 12e année, un système de crédits impose aux élèves de suivre certains cours pour acquérir des crédits en vue de l'obtention de leur diplôme. Les services scolaires et curriculaires s'assurent que les élèves du secondaire répondent à certaines exigences minimales avant de recommander au ministre de leur

délivrer un diplôme. On encourage les élèves à dépasser les exigences minimales requises pour l'obtention du diplôme, lesquelles sont basées sur les normes canadiennes et sur les connaissances que les élèves doivent avoir acquises pour être admis dans les établissements postsecondaires.

Au Nunavut, le curriculum est composé de plusieurs programmes d'études ou de matières qui s'échelonnent sur plusieurs niveaux scolaires. Comme dans les autres provinces et territoires, le curriculum couvre de nombreuses disciplines, dont la santé, les arts, les mathématiques, les sciences, etc. Évidemment, la complexité des programmes augmente de pair avec la maturité cognitive des élèves. Au niveau secondaire, de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, un système de crédits impose aux élèves de suivre certains cours pour acquérir des crédits en vue de l'obtention de leur diplôme. Les services scolaires et curriculaires s'assurent que les élèves du secondaire répondent à certaines exigences minimales avant de recommander au ministre de leur délivrer un diplôme. On encourage les élèves à dépasser les exigences minimales requises pour l'obtention du diplôme, lesquelles sont basées sur les normes canadiennes et sur les connaissances que les élèves doivent avoir acquises pour être admis dans les établissements postsecondaires.

Compte tenu de l'intensité inhérente à l'élaboration de programmes et au processus pluriannuel qui y est associé, le Nunavut a décidé de concentrer ses efforts sur l'adaptation de programmes existants afin de s'assurer qu'ils répondent adéquatement aux besoins des élèves nunavois. Le Nunavut a aussi développé plusieurs ressources spécifiques pour aider les éducateurs à offrir aux élèves un enseignement culturellement et géographiquement adapté pour atteindre les résultats d'apprentissage.

Depuis 1999, un des éléments essentiels du travail lié à l'élaboration du curriculum est la recherche constante, avec les aînés membres du personnel et du comité consultatif des aînés, qui vise à examiner toutes les matières du curriculum et à déterminer les connaissances, les compétences et les concepts qui doivent être enseignés selon une perspective inuite. Les employés des services curriculaires consultent les aînés membres du personnel ainsi que ceux qui font partie du comité consultatif sur chaque ressource en voie de développement.

Le travail d'élaboration du curriculum et de ressources, par et pour les Nunavummiuts, s'adresse à tous les niveaux d'enseignement. Depuis peu, il a essentiellement porté sur l'ajout de cours et de matériel reflétant la réalité nunavoise à l'intention des niveaux de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année. Cela se voulait un effort pour développer un curriculum et des ressources offrant une perspective nunavoise à des niveaux scolaires où bien peu existaient auparavant. Parmi ces projets, mentionnons : les programmes d'études d'Aulajaqtut (santé, bien-être et leadership) et celui

d'inuktitut langue d'instruction, les unités d'enseignement d'anglais langue additionnelle (de la 7<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année) et d'études sociales (10<sup>e</sup> année) ainsi que les modules du Nord en études professionnelles et technologiques.

Du matériel d'enseignement et des ressources d'apprentissage accompagnent le curriculum des 13 niveaux scolaires afin d'assurer une haute qualité d'enseignement et de satisfaire aux conditions d'admission universitaires ou collégiales. L'objectif du curriculum est de faire en sorte que les diplômés acquièrent une solide estime de soi, maîtrisent leurs forces et leurs compétences et possèdent les connaissances et les aptitudes nécessaires pour assurer leur employabilité, poursuivre des études postsecondaires ou faire des choix de vie qui leur permettent de soutenir leurs familles et de servir leurs collectivités.

## Exigences d'obtention du diplôme d'études secondaires au Nunavut

Les exigences relatives à l'obtention du diplôme au Nunavut sont semblables à celles de l'Alberta. Les élèves doivent avoir obtenu 100 crédits du parcours d'études secondaires. Les cours peuvent octroyer un, trois, quatre ou cinq crédits selon le nombre d'heures de chacun. Chaque crédit équivalait au moins à 25 heures d'enseignement.

Le choix des cours au secondaire détermine les options qui s'offrent aux élèves une fois leur diplôme du système d'éducation du Nunavut obtenu. Le type des crédits obtenus influence la capacité de l'élève à répondre aux conditions d'admission des établissements postsecondaires afin d'être accepté dans les collèges ou universités.



## COURS REQUIS POUR RÉPONDRE AUX EXIGENCES D'OBTENTION DU DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES

- 15 crédits en anglais (ou français) langue d'instruction – niveaux de la 10e à la 12e année
- 10 crédits en Aulajaaqtut (santé, bien-être, leadership) – niveaux de la 10e à la 12e année
- 5 crédits en éducation physique
- 3 crédits en éducation artistique
- 10 crédits en études sociales – niveaux de 10e et de 11e année
- 10 crédits en mathématiques – niveaux de 10e et de 11e année
- 10 crédits en sciences – niveaux de 10e et de 11e année
- 5 crédits en études professionnelles et technologiques
- 10 crédits de cours optionnels – en 12e année
- 22 crédits non spécifiques

Total des crédits nécessaires : 100 (78 déterminés + 22 non spécifiques)

## COURS D'ANGLAIS LANGUE D'INSTRUCTION, MATHÉMATIQUES ET SCIENCES DE 12E ANNÉE AU NUNAVUT :

Code	Titre du cours
ELA3104	Anglais langue d'instruction 30-2 (examen diplômé)
ELA3105	Anglais langue d'instruction 30-1 (examen diplômé)
MAT3791	Mathématiques 30-1 (examen diplômé)
MAT3792	Fondements des mathématiques 30-2 (examen diplômé)
MAT3793	Mathématiques pour apprentis et travailleurs 30-3
SCN3230	Biologie 30 (examen diplômé)
SCN3265	Physique appliquée 12 (évaluation de projet)
SCN3270	Sciences 30 (examen diplômé)
SCN3796	Chimie 30 (examen diplômé)
SCN3797	Physique 30 (examen diplômé)

Le ministère distribue à toutes les écoles intermédiaires et secondaires le Manuel à l'intention des administrateurs des écoles secondaires du Nunavut qui est mis à jour annuellement. Ce manuel fournit aux élèves des lignes directrices quant aux choix de cours.

**362 ÉLÈVES ONT RÉUSSI LES EXAMENS DIPLÔMANTS DE L'ALBERTA EN 2014-2015.  
LA NOTE MOYENNE DES ÉLÈVES AYANT RÉUSSI LES EXAMENS ÉTAIT DE 62,1 %.**



## Cadre pour une littératie équilibrée

Des initiatives sont en cours pour que les enseignants du Nunavut soient en mesure d'utiliser l'une ou l'autre des langues officielles du territoire comme langue d'instruction et faire en sorte que l'enseignement de la littératie soit conforme au mandat voulant que les élèves nunavos deviennent des adultes bilingues compétents et en mesure de réussir dès leur sortie du système scolaire. Le ministère a implanté une approche rationalisée pour l'enseignement de la littératie dans toutes les langues, plus particulièrement de la maternelle à la 8e année. Cette approche offre un soutien et un encadrement supplémentaires en matière de lecture, d'écriture et de compréhension de la langue.

L'initiative en littératie fait en sorte que les enseignants reçoivent l'appui et l'orientation nécessaires pour répondre aux besoins des élèves en littératie. L'initiative est aussi nommée « littératie équilibrée » car elle tient compte du besoin d'un « enseignement équilibré » selon lequel les élèves se voient accorder amplement d'occasions de lire, d'écrire et de jouer avec les mots.

En 2014-2015, le ministère a lancé un projet sans précédent visant à fournir à toutes les écoles du Nunavut le soutien et les ressources nécessaires à l'implantation d'un cadre d'instruction qui se base sur des approches fondées sur des données probantes et reconnues pour l'enseignement et l'apprentissage de compétences linguistiques.

*« Les élèves qui sont incapables de lire ou d'écrire ne s'impliqueront vraisemblablement pas dans leur apprentissage et sont plus susceptibles d'abandonner l'école par frustration. Comblar le fossé en littératie dans nos écoles représente l'approche la plus importante que notre système d'éducation peut mettre en œuvre pour régler les problèmes allant du manque d'assiduité, aux troubles de comportement, au suicide et à la perte de la langue. »*

Paul Quassa, ministre

En 2014-2015, les écoles du Nunavut ont mis en œuvre les actions suivantes pour soutenir la littératie équilibrée :

- Achat pour toutes les écoles du Nunavut de la collection de livres de lecture guidée, *Envol en littératie* – en anglais et en français – permettant de fournir aux enseignants un système de lecture guidée structuré.
- Began the development of an updated Inuktitut Language Arts K-6 curriculum to provide greater support and guidance to Inuktitut Language Arts teachers.
- Started the development of a guided reading system for Inuktitut that is comparable to the Literacy Place or other systems. This first guided reading system for Inuktitut will be known as *Uqalimaariuqsaniq* and will begin with the development of levelled readers and assessments for Kindergarten and Grade 1.
- Created new Learning Coach positions in schools to support the introduction of a more structured, standard and formalized system for working with teachers and students.
- Developed training for educators to support the new literacy framework. Professional development opportunities, in-service training, and new modules for principals and learning coaches were offered to prepare school administrators and teaching personnel in implementing the new literacy framework.
- Worked with linguists, Inuit Uqausinginnik Taiguusiliuqtiit, the Inuit Language Authority, contractors, educators, and other experts to identify additional support required to assist education staff in their efforts to support these new expectations for language instruction.



# DÉVELOPPEMENT DE RESSOURCES EN 2014–2015

## De la maternelle à la 6<sup>e</sup> année

- Début de l'élaboration de livres pour les élèves et de ressources pour les enseignants de maternelle et 1<sup>re</sup> année du projet Uqalimaariuqsaniq, un programme de littératie qui consiste à produire des livres en inuktitut à difficulté croissante et adaptés selon les niveaux
- Production d'une série de livres à ramener à la maison, pouvant être téléchargés à partir d'internet, pour soutenir l'apprentissage en famille.
- Achat de livres en inuktitut, ayant pour thème le Nord, pour toutes les écoles du Nunavut.
- Production de ressources pour *Raconte-moi une histoire*, programme de littératie pour les bébés et les jeunes enfants du Nunavut.
- Production de *My Family in Nunavut (Ma famille au Nunavut)*, trousse intégrée pour les élèves de 3<sup>e</sup> année qui comprend un manuel de l'enseignant, des livres en inuktitut et différentes ressources – casse-têtes, cartes éclair, affiches, bordures et jouets pour soutenir l'enseignement en inuktitut.

## De la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année

- Poursuite du travail sur les modules d'études sociales de 10<sup>e</sup> année, Nunavusiutit.
- Vidéographie pour les modules de téléapprentissage sur l'évaluation à l'intention des enseignants.
- Distribution de *Mon choix*, ressource sur la santé sexuelle qui comprend un roman graphique, des ressources pour l'enseignant et un DVD pour les classes de 8<sup>e</sup> année.
- Achat de manuels de mathématiques et de sciences pour toutes les écoles du Nunavut afin de garantir des normes cohérentes.

## Autres ressources à l'intention des enseignants et des familles

- Distribution de manuels sur la sécurité dans les écoles du Nunavut, notamment : *le Guide d'intervention en cas d'urgence dans les écoles*, *La sécurité dans les écoles* et *le Plan de sécurité incendie pour les écoles*.
- Achat du programme de lecture guidée en anglais *Envol en littératie*, pour toutes les écoles du Nunavut, en plus de ressources permettant d'informer les interventions en littératie selon les niveaux et d'un système de référence aux fins d'évaluation.
- La production de *Ça commence à la maison : ressource pour accroître l'engagement familial dans les écoles du Nunavut* visant à soutenir les familles, les écoles et les collectivités pour qu'elles puissent aider les enfants à mieux apprendre.

# CURRICULUM 2014–2015

## De la maternelle à la 6<sup>e</sup> année

- Distribution, dans toutes les écoles du Nunavut, de trousse d'outils de dépistage du niveau de maîtrise de la langue chez les enfants de la maternelle et prestation d'une formation en milieu de travail à tous les enseignants de maternelle.
- Achèvement du programme d'études de communications et technologies de l'information, de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année, et expérimentation du projet pilote en cours dans plusieurs écoles de chacune des régions.
- Révision et mise à jour du programme d'études d'inuktitut langue d'instruction, de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année.
- Adoption du programme d'études d'anglais langue d'instruction des T. N.-O, de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année.
- Élaboration de l'unité *Tundra (Toundra)*, pour la 1<sup>re</sup> année, des ressources d'apprentissage et un manuel de l'enseignant portant sur les sciences,

les études sociales et la langue d’instruction.

- Élaboration de l’unité *Weather (Météo)*, pour la 3<sup>e</sup> année, des ressources d’apprentissage portant sur les sciences et contenant des sujets d’introduction à la météo, les méthodes traditionnelles inuites de prévoir le temps, des expériences sur la météo, des contes et légendes et la sécurité quant aux conditions météo.
- Révision des programmes d’études intégrés, de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année, en santé, bien-être et leadership (Aulajaaqtut) – les programmes d’études de santé des T. N.-O. et d’éducation physique du Manitoba.

## De la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année

### Planification et production des unités de cours et du matériel d’apprentissage d’Aulajaaqtut pour les niveaux de la 7<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année (santé, bien-être et leadership)

- 7<sup>e</sup> année – gestion du stress, harmonie dans les relations, croissance et changements chez les adolescents, cercle d’appartenance (prévention de l’intimidation), prévention du suicide, programme dans la toundra.
- 8<sup>e</sup> année – gestion de la colère, communication, santé chez les adolescents, identité positive, prévention du suicide, programme dans la toundra.
- 9<sup>e</sup> année – choix de carrière (planification de carrière et de programme), leaders d’aujourd’hui, corps sains, résolution de problèmes, prévention du suicide, programme dans la toundra

### Aulajaaqtut, manuel de ressources (santé, bien-être et leadership) pour les niveaux de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année

- Diffusion d’une formation en milieu de travail sur le programme contenant des unités sur la planification de carrière et de programme qui sont obligatoires pour les élèves du Nunavut à partir de la 9<sup>e</sup> année.

### Sciences

- Élaboration d’une ressource pour l’unité des sciences de la terre du Nunavut pour la 7<sup>e</sup> année – alignée sur l’adaptation nunavoise du programme d’études de l’Alberta de 2003 pour l’enseignement des sciences en de la 7<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année (mis à jour

en 2014) –, en collaboration avec un consultant en éducation, spécialiste des mines.

- Achèvement et distribution du programme de sciences de l’Alberta de la 7<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année (adaptation pour le Nunavut).
- Examen et évaluation de cours offerts de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année : Nuna (10), Tariuq (11) et Sila (12) afin de déterminer s’il est possible de les offrir comme cours autonomes sur le savoir traditionnel en écologie.

### Tourisme durable

- Élaboration, pour les classes de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, d’un cours sur le tourisme durable en collaboration avec le ministère de l’Éducation du Manitoba.

### Études sociales pour les niveaux de la 7<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année

- Développement d’Umiaqtaalik : Inuit Knowledge and the Franklin Expedition (Umiaqtaalik: le savoir inuit et l’expédition de Franklin). Cette unité pour la 8<sup>e</sup> année fut développée par le ministère de l’Éducation en collaboration avec Les grands mystères de l’histoire canadienne, en association avec l’Université de la Colombie-Britannique et Parcs Canada. Cette ressource met l’accent sur le rôle de l’histoire orale inuite et les connaissances sur la toundra qui ont contribué à retrouver le HMS Erebus.
- Implantation du projet pilote d’unité sur le processus électoral pour la 9<sup>e</sup> année produite en collaboration avec la Nunavut Tunngavik Incorporated. Cette unité a été expérimentée dans les écoles à l’automne 2014 pour enseigner aux élèves le fonctionnement de la Nunavut Tunngavik Incorporated et les processus démocratiques.

### Language

- Rediffusion du descriptif du cours de langue inuite pour les niveaux de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, ainsi que des résultats visés, de la portée et de la séquence d’enseignement à l’automne 2014.

## Plan du programme d'enseignement (PPE)

Le ministère a élaboré et introduit une nouvelle directive connue comme étant le plan du programme d'enseignement (PPE) afin d'aider les directeurs d'école à développer une programmation centrée sur les besoins des élèves pour chaque niveau scolaire et implanter des mesures de responsabilisation visant à assurer la transparence sur la façon dont le programme d'enseignement est livré à chacun des niveaux.

Le plan du programme d'enseignement est élaboré en consultation avec le personnel de l'école, l'administration scolaire de district (ASD) ou la Commission scolaire francophone du Nunavut (CSFN), la collectivité et les opérations scolaires régionales. Le plan exige que les programmes d'études ou les matières, au primaire et à l'intermédiaire, soient décrits de manière à répondre aux questions suivantes : Quels cours ou matières seront offerts au secondaire durant l'année scolaire ? Qui les enseignera ? À quels élèves s'adressera particulièrement une matière ? Quand recevront-ils cet enseignement ?

Le plan du programme d'enseignement doit tenir compte :

- Des exigences de la Loi sur l'éducation et de ses règlements, y compris les dispositions relatives à la langue d'instruction;
- Des priorités et initiatives ministérielles;
- Du processus de planification de carrière;
- Des objectifs du plan d'amélioration de l'école et du programme scolaire;
- De la politique relative à l'inscription et à l'assiduité et de la politique Inuuqatigiitsiarniq (milieu scolaire positif) mises en place par l'ASD / la CSFN.

Tous les directeurs d'école sont tenus d'élaborer et de présenter annuellement un plan du programme d'enseignement pour les niveaux de la maternelle à la 12e année de leur école.

En 2014-2015, les directeurs d'école ont inscrit dans le système d'information scolaire (SIS) le plan du programme d'enseignement élaboré pour leur école afin que les renseignements décrits ci-dessus soient mieux documentés et qu'ils fassent l'objet de rapports. Les directeurs d'école ont également inscrit les cours offerts, le nombre de minutes d'enseignement par classe, le calendrier scolaire, la langue d'instruction des cours, les choix de cours et l'assiduité des élèves. Le travail en vue d'inscrire également les plans du programme de carrière est toujours en cours.

Le SIS permet au ministère d'avoir une meilleure image du système d'éducation en recueillant les plans du programme d'enseignement. Cette information collective permet également de fournir des données plus précises sur le système d'éducation. Les efforts cohérents des opérations scolaires régionales, des directeurs d'école et du SIS pour fournir des renseignements sans cesse mis à jour assurent une meilleure transparence et renforcent la responsabilisation au sein du système d'éducation.

## Perfectionnement des éducateurs

Le ministère s'est engagé à favoriser le perfectionnement des éducateurs du Nunavut et à leur fournir des occasions de se perfectionner professionnellement. Tout au long de l'année scolaire, le ministère prévoit du temps pour des formations sur des sujets comme la prestation des programmes selon *l'Inuit qaujimaqatuqangit*, les modèles de langue d'instruction, les nouveaux outils d'évaluation et de formation relatifs à la mise en œuvre de la Loi sur l'éducation.

En plus du perfectionnement professionnel, le ministère s'efforce d'accroître la présence d'enseignants parlant l'inuktitut à tous les niveaux scolaires dans les écoles du Nunavut. Le ministère reconnaît que ces enseignants sont des modèles importants pour les élèves de tous âges s'il veut réussir à promouvoir l'éducation bilingue et les valeurs sociétales inuites.

### PROJETS DE PERFECTIONNEMENT DES ÉDUCATEURS EN 2014-2015 :

- Certificat de leadership en éducation au Nunavut;
- Programme de formation des enseignants du Nunavut;
- Comité de perfectionnement professionnel du Nunavut.

## Certificat de leadership en éducation au Nunavut

La Loi sur l'éducation stipule que les directeurs d'école doivent suivre un programme de certification de direction d'école au cours des trois premières années de leur entrée en fonction. Autrefois connu sous le nom de programme de leadership en éducation, cette certification exige que tous les directeurs d'école et directeurs adjoints réussissent des cours

obligatoires en leadership pour les préparer à assumer le rôle de leadeur dans les écoles.

De plus, le programme encourage les éducateurs inuits, les éducateurs ayant une longue expérience au Nunavut et les futurs leadeurs à suivre ces cours de base de leadership et de littératie en s'inscrivant au programme du certificat de leadership en éducation au Nunavut.

En 2014-2015, vingt-cinq participants se sont inscrits à un ou même aux deux cours de base en leadership, et quarante-huit éducateurs au cours de littératie. Au total, soixante-treize participants ont réussi au moins un cours en vue de l'obtention du certificat de leadership en éducation au Nunavut. Les cours ont été offerts à Rankin Inlet et à Iqaluit en novembre 2014 et en février 2015.

## Programme de formation des enseignants du Nunavut (PFEN)

Le ministère de l'Éducation a pour mandat d'appuyer le développement d'éducateurs inuits et du Nord pour les écoles du Nunavut et de satisfaire aux obligations législatives en matière de langue d'instruction. Le système d'éducation du Nunavut a besoin d'un plus grand nombre d'éducateurs parlant l'inuktitut pour fournir une éducation bilingue à tous les niveaux scolaires, et le programme de formation des enseignants du Nunavut (PFEN) vise cet objectif.

Le ministère de l'Éducation fournit un financement annuel au Collège de l'Arctique du Nunavut pour la prestation du PFEN. Ce programme, de quatre ans, mène à l'obtention d'un brevet d'enseignement au Nunavut. Il forme des éducateurs pour l'enseignement des niveaux de la maternelle à la 6e année tandis que les étudiants qui obtiennent un baccalauréat en éducation peuvent ensuite enseigner aux autres niveaux. Le programme de quatre ans menant au baccalauréat en éducation est offert en partenariat avec l'Université de Regina.

### Budget attribué au PFEN en 2014-2015 :

- 2 637 300 \$ du budget de fonctionnement du Collège de l'Arctique du Nunavut
- 2 262 000 \$ provenant du ministère de l'Éducation

## Comité de perfectionnement professionnel du Nunavut (CPPN)

Le ministère de l'Éducation et l'Association des enseignants du Nunavut (AEN) administrent ensemble le Comité de perfectionnement professionnel du Nunavut (CPPN) qui supervise les initiatives de perfectionnement professionnel ainsi que les politiques et procédures pour les membres. Les activités du CPPN incluent notamment la formation en langue inuite, les conférences des enseignants et les congés de courte et de longue durée.

Le comité organise des conférences annuelles dans diverses régions et localités. De plus, le CPPE a mis au point un programme d'insertion professionnelle pour les nouveaux éducateurs dont l'objectif est de présenter les valeurs sociétales inuites comme fondement même du système d'éducation.

Le comité appuie également le perfectionnement professionnel des éducateurs nunavots. L'AEN offre de l'aide financière aux membres qui s'inscrivent dans un programme de maîtrise en éducation ainsi que dans d'autres programmes comme les programmes de leadership en éducation au Nunavut et de certification de direction d'école.

Sur une base annuelle, le gouvernement du Nunavut contribue au fonds de perfectionnement professionnel des membres de l'AEN et ce, à hauteur de 3,1 millions de dollars ou 4,5 % de la masse salariale de base de ces membres. Ce fonds vise à fournir :

- Des activités de perfectionnement professionnel partout au Nunavut;
- Des activités de perfectionnement professionnel à court terme;
- Des activités de perfectionnement professionnel individuelles ou à l'échelle de l'école;
- L'embauche de personnel de perfectionnement professionnel;
- Des occasions, pour les enseignants, d'apprendre les langues utilisées dans les modèles de langues d'instruction choisis par l'administration scolaire de district;
- Des congés annuels avec ou sans compensation financière.



## Évaluation des élèves

Partout au Nunavut, l'évaluation des élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année relève des services de perfectionnement et d'évaluation des éducateurs. Cette division est responsable de la recherche, de l'élaboration, de l'implantation et de l'évaluation des politiques d'évaluation des élèves, des programmes, des approches et des outils qui améliorent la qualité du programme d'enseignement pour toutes les écoles du Nunavut.

Le ministère de l'Éducation assume sa responsabilité redditionnelle à l'égard du rendement des élèves et des résultats du programme d'enseignement, et reconnaît qu'une évaluation efficace des élèves constitue un élément clé du programme d'enseignement. Afin d'appuyer cet engagement, le ministère a adopté, depuis plusieurs années, le programme d'examen diplômants de 12<sup>e</sup> année de l'Alberta comme partie de son processus d'évaluation. Grâce à cela, le ministère s'assure que les élèves de 12<sup>e</sup> année qui réussissent leurs cours répondent aux conditions d'admission aux programmes collégiaux et universitaires.

Le ministère de l'Éducation de l'Alberta investit dans la création et l'administration d'examen normalisés. Ces examens sont des tests à choix multiples qui ont été normalisés pour un grand nombre d'élèves. L'utilisation d'examen ministériels comme outils dans le processus d'évaluation des élèves représente une approche cohérente d'évaluation du rendement des élèves. Les examens ministériels permettent d'assurer que l'enseignement du contenu des cours est cohérent et que les normes sont respectées.

Les élèves du Nunavut qui ont obtenu leur diplôme d'études secondaires en réussissant les cours assujettis aux examens ministériels de l'Alberta sont en mesure de présenter une demande d'admission aux collèges et universités du Canada avec la même reconnaissance de réussite que n'importe quel élève de l'Alberta.

Les écoles du Nunavut utilisent les examens ministériels de l'Alberta pour les cours de physique, de chimie, de biologie, de sciences et de mathématiques. Le Nunavut utilise aussi les examens ministériels de l'Alberta pour les cours donnés en anglais langue d'instruction qui incluent des questions à choix multiples et à développement.

Les écoles du Nunavut utilisent les examens ministériels de l'Alberta pour les cours de physique, de chimie, de biologie, de sciences et de mathématiques. Le Nunavut utilise aussi les examens ministériels de l'Alberta pour les cours donnés

en anglais langue d'instruction qui incluent des questions à choix multiples et à développement.

## Taux d'inscriptions, d'assiduité et de diplomation des élèves

Le ministère de l'Éducation offre à tous les enfants et jeunes du Nunavut, âgés de 6 à 18 ans, le droit et le devoir de s'instruire au primaire et au secondaire. Les parents peuvent aussi inscrire leurs enfants de 5 ans. De même, les jeunes de moins de 21 ans peuvent rester à l'école jusqu'à ce qu'ils aient achevé leur éducation.

Les taux d'assiduité reflètent habituellement l'implication de l'élève et sont liés à la réussite scolaire et aux données sur la diplomation. La moyenne du taux d'assiduité pour les élèves de tous les niveaux scolaires dans les écoles du Nunavut dépasse 75 %. Ces taux diminuent lorsque les élèves arrivent au secondaire, mais la tendance se rétablit à mesure qu'ils atteignent les classes supérieures du secondaire. Les taux d'assiduité sont calculés sur la base des élèves qui fréquentent l'école et non sur celle de la population totale des enfants et des jeunes d'âge scolaire au Nunavut.

En 2014, le ministère de l'Éducation a délivré un diplôme à 208 élèves, ce qui représente un taux de diplomation de 31,5 %. Le taux de diplomation est calculé selon les normes nationales : il compare le nombre de diplômés au nombre moyen de personnes qui sont dans la fourchette d'âge pour l'obtention du diplôme, soit 17 ou 18 ans.

Il est important de noter que l'enquête nationale auprès des ménages révèle que 4,6 % de la population du Nunavut ne possède pas de diplôme de 12<sup>e</sup> année ou un équivalent\*. Ces résultats indiquent que plusieurs élèves obtiennent leur diplôme d'études secondaires ou un équivalent lorsqu'ils atteignent l'âge de 19 ans ou même après.

Le Bureau de la statistique du Nunavut publie les faits saillants de l'enquête nationale sur les ménages sur son site internet à [www.stats.gov.nu.ca](http://www.stats.gov.nu.ca).

## Tableau 4 : ventilation du nombre d'élèves en 2014-2015

Les annexes – tableaux 6 et 7 présentent les effectifs par école et par niveau.

	NUNAVUT	KITIKMEOT	KIVALLIQ	QIKIQTANI
<b>TOTAL</b>	9 889	1 820	3 120	4 949
<b>INUIT</b>	8 497	1 704	2 579	4 214
<b>NON-INUITS</b>	1 392	1 16	541	735
<b>FILLES</b>	4 869	913	1 548	2 408
<b>GARÇONS</b>	5 020	907	1 572	2 541

## Tableau 5 : taux d'assiduité moyens dans les écoles en 2014-2015

L'annexe – tableau 8 présente les taux d'assiduité par école.

	NUNAVUT (%)	KITIKMEOT (%)	KIVALLIQ (%)	QIKIQTANI (%)
<b>TOTAL</b>	78,3	74,7	78,1	76,2
<b>INUITS</b>	73,9	70,2	75,6	75,8
<b>FILLES</b>	74,5	70,8	76,0	76,6
<b>GARÇONS</b>	73,3	69,7	75,2	75,1
<b>NON-INUITS</b>	78,1	71,9	80,8	81,8
<b>FILLES</b>	78,3	71,5	82,2	81,4
<b>GARÇONS</b>	78,0	72,3	79,4	82,2

## Tableau 6 : taux de diplomation et nombres d'élèves en 2014-2015

Les annexes – tableaux 9 et 10 présentent les nombres de diplômés par localité et par ethnicité.

	POURCENTAGE	NUNAVUT	KITIKMEOT	KIVALLIQ	QIKIQTANI
<b>TOTAL</b>		208	31	82	95
<b>INUITS</b>	93,8	195	28	81	86
<b>NON-INUITS</b>	6,3	13	3	1	9
<b>FILLES</b>	56,7	118	19	47	52
<b>GARÇONS</b>	43,3	90	12	35	43

## Projet d'études sociales de 12e année

Les élèves qui suivent les cours d'études sociales 30-1 et 30-2 de 12e année au Nunavut doivent réaliser un projet d'études sociales qui sert d'évaluation sommative et compte pour 30 % de la note finale du cours. L'évaluation sommative de ces cours est une évaluation obligatoire pour l'ensemble du territoire et remplace l'examen diplômant de 12e année de l'Alberta.

Les évaluations de projet combinent les connaissances d'apprentissage avec les compétences et aptitudes pour réussir en milieu de travail ou dans les études postsecondaires. Cette approche intégrée permet aux élèves de développer et de démontrer leur capacité à recueillir de l'information, à résoudre des problèmes, à analyser et à communiquer, et de les appliquer à des problématiques pertinentes propres au 21<sup>e</sup> siècle.

## Perfectionnement des éducateurs – évaluation des élèves

En 2014-2015, le ministère de l'Éducation a entrepris de produire des vidéos dans les classes du Nunavut dans le cadre du projet de téléapprentissage *Assement for Learning* (Évaluation au service de l'apprentissage). Ce projet est une évaluation basée sur une démonstration qui aide les enseignants à comprendre les progrès réalisés par les élèves et les aide à déterminer les meilleures stratégies pour atteindre les résultats visés. Le projet, une fois achevé, offrira aux éducateurs nunavois une plateforme informatique de téléapprentissage qui permettra de réaliser des évaluations en salle de classe individuellement ou collectivement. Cette plateforme d'évaluation permet aux enseignants de consacrer plus de temps à l'enseignement et pourra servir d'outil d'orientation pour le nouveau personnel. Le projet devrait être achevé durant l'année scolaire 2017-2018.

De même, un module de « téléapprentissage du système d'information scolaire à l'intention des directeurs d'école », mis au point en 2014-2015, a été bien accueilli par les trois premiers groupes de directeurs d'école ayant reçu une formation avant la fin de l'année scolaire. Le système d'information scolaire (SIS) panterritorial *Data Mining Subscription* fut acquis pour exploiter la base de données étudiante à des fins de production de rapports avancés. Cette souscription offre au ministère la fonction « visualiser » qui peut être programmée pour répondre à certaines questions précises posées par les éducateurs. Le module de téléapprentissage deviendra une partie intégrante de la formation annuelle sur le SIS à travers le territoire.

## Soutien à l'élève, inclusion scolaire et éducation bilingue

Le ministère de l'Éducation s'est engagé à répondre aux besoins diversifiés des salles de classe nunavoises grâce à un service de soutien à l'élève qui sert de fondement à l'inclusion scolaire au Nunavut. Cet engagement se matérialise par l'énonciation d'une vision, l'établissement de politiques, la définition d'attentes communes quant aux rôles de toutes les parties prenantes et la détermination et l'attribution des ressources nécessaires, notamment le financement et le personnel. Le service de soutien à l'élève développe également des outils et offre des formations en milieu de travail sur leur utilisation. Il s'efforce aussi de perfectionner et d'améliorer les compétences du personnel sur une base continue.

Le service de soutien à l'élève est guidé par le principe que tous les élèves ont la capacité d'apprendre. La division développe des lignes directrices, des ressources et de

la formation pour appuyer l'ensemble des besoins des apprenants. Le ministère de l'Éducation reconnaît que les élèves apprennent de façon différente et, par conséquent, les stratégies d'enseignement et les programmes doivent être inclusifs pour répondre aux besoins et aux forces de tous les élèves. Les orientations de l'inclusion scolaire offrent à tous les élèves la possibilité de fréquenter les classes ordinaires avec des élèves du même groupe d'âge et de recevoir une éducation basée sur les objectifs individuels qui peuvent être atteints grâce à un soutien approprié.

## Enseignant de soutien

Pour les enseignants, l'enseignant de soutien sert de pivot central quant au programme d'enseignement pour tous les élèves de l'école. Cet éducateur professionnel, en collaboration avec le directeur d'école, agit comme un leader en éducation et apporte son appui aux enseignants pour la planification, la prestation et l'évaluation du programme d'enseignement de chacun de leurs élèves.

### NOMBRE DE POSTES D'ENSEIGNANTS DE SOUTIEN EN 2014-2015 : 44

Nombre de postes d'enseignants de soutien attribués par région :

Kitikmeot: 8

Kivalliq: 12

Qikiqṭani: 23

Commission scolaire

francophone du Nunavut: 1

## Assistant de classe

Le système d'éducation du Nunavut appuie l'inclusion scolaire. Les assistants de classe jouent un rôle important par l'aide qu'ils apportent aux enseignants, ce qui permet à ces derniers de s'occuper des élèves ayant besoin de soutien pour vaincre les entraves à l'apprentissage et au bien-être, et ainsi atteindre leurs objectifs d'apprentissage.

Durant l'année scolaire 2014-2015, 154,4 assistants de classe à temps plein ont été attribués aux écoles du Nunavut. Selon les exigences du programme d'enseignement, certains postes étaient à temps complet et d'autres, à temps partiel.

Dans la foulée du partenariat entre le ministère de l'Éducation et le Collège de l'Arctique du Nunavut, le ministère a précédé à la création d'un programme de

formation menant à l'obtention d'un certificat à l'intention des assistants de classe. Le programme comporte des modules de dix cours et trois stages pratiques répartis sur trois ans. Ces cours comprennent : l'inclusion scolaire au Nunavut, le soutien aux stratégies de littératie et de numératie dans les écoles du Nunavut, le développement de l'enfant et le soutien adapté. En février 2015, trente assistants de classe se sont inscrits aux deux premiers cours offerts à Rankin Inlet. Les troisième et quatrième cours qui ont été élaborés seront examinés en vue d'être offerts en 2015-2016.

En 2014-2015, on comptait **154,4 équivalents à temps complet** affectés comme assistant de classe dans les écoles du Nunavut. Des postes à temps complet ou à temps partiel étaient offerts en fonction des besoins des élèves dans le cadre du programme d'enseignement.

## Ilinniarvimmi inuusilirijiit (conseillers scolaires communautaires)

Le ministère de l'Éducation reconnaît que les conseillers scolaires communautaires occupent une place importante dans les écoles du Nunavut. Ils fournissent orientation et conseils aux élèves. De plus, ils font la promotion d'une attitude positive à l'égard de l'école, du bien-être personnel et d'un mode de vie sain. Ils contribuent également à l'établissement de partenariats importants entre les élèves, les parents, le personnel scolaire, l'administration scolaire de district ou la Commission scolaire francophone du Nunavut et la collectivité. À cause du rôle essentiel joué par les conseillers scolaires communautaires, le ministère de l'Éducation a conclu un partenariat avec le Collège Langara de la Colombie-Britannique afin d'offrir un programme dont le contenu incorpore l'Inuit qaujimaqatungit et les valeurs sociétales inuites, le développement de compétences-conseil, le leadership et l'éthique professionnelle, les compétences en communication et le développement personnel. En février 2015, 17 *ilinniarvimmi inuusilirijiit* (conseillers scolaires communautaires) ont réussi le programme de formation de 30 mois.

Nombre d'*ilinniarvimmi inuusilirijiit* ayant achevé le programme en 2014-2015 : 17

En 2014-2015, chaque école comptait un *ilinniarvimmi inuusilirijiit*, pour un total de 43 au Nunavut.

## Initiative des écoles sécuritaires

En 2014-2015, le ministère a poursuivi l'examen, la révision, la mise à jour et la normalisation des protocoles de préparation et d'intervention en cas d'urgence dans les écoles et les garderies du Nunavut dans le cadre de l'initiative pour des écoles sécuritaires.

Grâce à cette initiative, des mesures ont été mises en place pour assurer le bien-être des élèves et du personnel dans les écoles nunavoises. Plusieurs manuels ont été produits et mis en application, dont *Guide d'intervention en cas d'urgence dans les écoles : manuel du personnel* et *La sécurité dans les écoles : manuel de planification de la direction d'école*. Ces deux guides destinés aux éducateurs contiennent des renseignements qui correspondent aux défis et aux changements survenus en matière de normes de préparation et d'intervention en cas d'urgence dans les écoles.

Le ministère de l'Éducation a conclu un partenariat avec la Croix rouge et le Conseil saisis la vie pour appuyer l'initiative – La sécurité dans les écoles. Ce partenariat lui a permis de fournir le leadership, la formation et les ressources qui ont donné aux jeunes les compétences nécessaires pour rester en sécurité et pour se protéger des dangers.

De même, la Croix rouge et le Conseil saisis la vie ont animé des ateliers sur le leadership, l'intimidation, l'établissement d'un milieu sécuritaire, la création de relations saines ainsi que sur la violence et la négligence à l'égard des enfants dans le cadre des programmes et formations Prudence! et ÉduRespect.

Depuis 2014-2015, le ministère, en partenariat avec la Croix rouge et le Conseil saisis la vie, a organisé des ateliers de formation pour 429 employés des ministères de l'Éducation et de la Santé ainsi que de la collectivité.

Uqaqatigiilluk ou la formation appliquée en techniques d'intervention face au suicide (ASIST) est un autre programme de formation important qui soutient l'initiative – La sécurité dans les écoles. ASIST aide les participants à se sentir mieux préparés, désireux et aptes à intervenir pour aider à prévenir les risques immédiats de suicide. À ce jour, 674 membres du personnel scolaire ont reçu une formation ASIST.

Le ministère de l'Éducation a aussi collaboré avec celui des Services communautaires et gouvernementaux pour donner suite aux recommandations du rapport du vérificateur général concernant la sécurité dans les écoles et les garderies du Nunavut. Des travaux ont été réalisés pour améliorer les protocoles de communication, d'inspection et d'entretien et assurer un meilleur repérage et un suivi plus serré des inspections portant sur la sécurité dans les écoles et les garderies.

De plus, le ministère a collaboré avec les opérations scolaires régionales pour mettre en place des pratiques efficaces de collecte et de classement de documents afin que les

établissements puissent faire la démonstration de leur conformité en matière d'exercices d'évacuation en cas d'incendie, de tests des systèmes d'alarme et d'inspections de prévention des incendies.

Les directeurs d'école ont reçu un exemplaire du Plan de sécurité incendie pour les écoles accompagné d'une trousse de matériel d'urgence en octobre 2014. Des discussions se sont tenues avec le ministère des Services communautaires et gouvernementaux concernant les protocoles d'escalade pour s'assurer que le travail d'entretien est réalisé en temps opportun. Les ministères de l'Éducation et des Services communautaires et gouvernementaux ont désigné les personnes-ressources qui doivent recevoir, et faire le suivi des rapports d'inspection.

## Contributions aux administrations scolaires de district (ASD) et à la Commission scolaire francophone du Nunavut (CSFN)

Chaque localité du Nunavut possède son administration scolaire de district (ASD), groupe d'élus qui se réunit régulièrement pour prendre des décisions sur certaines questions liées à l'éducation. Située à Iqaluit, la Commission scolaire francophone du Nunavut (CSFN), un organisme élu similaire, offre des services éducatifs aux francophones. Elle administre l'école des Trois-Soleils, qui dispense des cours de la maternelle à la 12e année et qui comptait 78 élèves en 2014-2015. Les cours du deuxième cycle du secondaire sont aussi offerts, et ce, en

**Table 7: District Education Authority 2014–15 Formula Funding**

ASD QIKIQTANI	CONTRIBUTION DE BASE	FINANCEMENT INNUQATIGIITSARNIQ	FINANCEMENT INNAIT INUKSIUTILIRIJIT	AUTRE FINANCEMENT	CONTRIBUTION TOTALE
APEX	52 681 \$	6 745 \$	6 372 \$	–	65 798 \$
ARCTIC BAY	269 265 \$	22 354 \$	39 580 \$	–	331 199 \$
QIKIQTARJUAQ	156 143 \$	12 904 \$	19 476 \$	–	188 523 \$
CAPE DORSET	366 863 \$	36 403 \$	69 467 \$	105 000 \$	577 733 \$
CLYDE RIVER	289 709 \$	26 320 \$	48 016 \$	–	364 045 \$
GRISE FIORD	125 591 \$	6 577 \$	6 013 \$	–	138 181 \$
HALL BEACH	234 459 \$	20 329 \$	35 272 \$	–	290 060 \$
IGLOOLIK	463 663 \$	44 967 \$	87 686 \$	–	596 316 \$
IQUALUIT	794 403 \$	101 667 \$	208 310 \$	27 000 \$	1 131 380 \$
KIMMIRUT	147 479 \$	13 579 \$	20 912 \$	–	181 970 \$
PANGNIRTUNG	322 824 \$	36 741 \$	70 185 \$	–	429 750 \$
POND INLET	418 219 \$	37 922 \$	72 698 \$	–	528 839 \$
RESOLUTE BAY	123 594 \$	7 673 \$	8 347 \$	–	139 614 \$
SANIKILUAQ	286 046 \$	28 050 \$	51 696 \$	–	365 792 \$
<b>TOTAL</b>	<b>4 050 939 \$</b>	<b>402 231 \$</b>	<b>744 030 \$</b>	<b>744 030 \$</b>	<b>5 329 200 \$</b>

Table 7: District Education Authority 2014–15 Formula Funding continued on next page.



ASD KIVALLIQ	CONTRIBUTION DE BASE	FINANCEMENT INNUQ	FINANCEMENT INNAIT	AUTRE FINANCEMENT	CONTRIBUTION TOTALE
ARVIAT	763 588 \$	77 704 \$	157 332 \$	\$79,334	\$1,077,958
BAKER LAKE	561 123 \$	51 548 \$	101 687 \$	\$86,925	\$801,283
CHESTERFIELD INLET	150 645 \$	12 736 \$	19 117 \$	\$36,000	\$218,498
CORAL HARBOUR	302 869 \$	27 291 \$	50 081 \$	\$37,875	\$418,116
RANKIN INLET	562 764 \$	62 095 \$	124 124 \$	\$236,000	\$984,983
REPULSE BAY	362 255 \$	35 053 \$	66 595 \$	\$20,490	\$484,393
WHALE COVE	179 255 \$	15 689 \$	25 399 \$	–	\$220,343
<b>TOTAL</b>	<b>2 882 499 \$</b>	<b>282 116 \$</b>	<b>544 335 \$</b>	<b>\$496,624</b>	<b>\$4,205,574</b>

ASD KITIKMEOT	CONTRIBUTION DE BASE	FINANCEMENT INNUQ	FINANCEMENT INNAIT	AUTRE FINANCEMENT	CONTRIBUTION TOTALE
CAMBRIDGE BAY	357 200 \$	37 120 \$	70 992 \$	106 000 \$	571 312 \$
KUGLUKTUK	348 686 \$	33 492 \$	63 274 \$	103 000 \$	548 452 \$
GJOA HAVEN	332 513 \$	27 712 \$	50 978 \$	60 000 \$	471 203 \$
KUGAARUK	303 877 \$	24 760 \$	44 696 \$	27 000 \$	400 333 \$
TALOYOAK	328 222 \$	24 717 \$	44 606 \$	41 500 \$	439 045 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 670 498 \$</b>	<b>147 801 \$</b>	<b>274 546 \$</b>	<b>337 500 \$</b>	<b>2 430 345 \$</b>

CSFN COMMUNITY	CONTRIBUTION DE BASE	FINANCEMENT INNUQ	FINANCEMENT INNAIT	AUTRE FINANCEMENT	CONTRIBUTION TOTALE
COMMISSION	103 826 \$	10 373 \$	14 091 \$	149 256 \$	277 546 \$
<b>TOTAL</b>	<b>103 826 \$</b>	<b>10 373 \$</b>	<b>14 091 \$</b>	<b>149 256 \$</b>	<b>277 546 \$</b>
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>8 707 762 \$</b>	<b>842 521 \$</b>	<b>1 577 002 \$</b>	<b>1 727 410 \$</b>	<b>12 242 665 \$</b>

- 1 Les contributions de base servent aux opérations de fonctionnement et de maintenance des ASD, ce qui inclut l'administration des programmes scolaires et culturels.
- 2 Les autres financements regroupent les contributions individuelles reçues par les ASD pour des programmes et services, comme le transport scolaire, les établissements connexes ainsi que les éducateurs pour l'inuinnaqtun et les aînés-mentors.

collaboration avec l'école secondaire Inuksuk d'Iqaluit.

Selon la Loi sur l'éducation, les ASD et la CSFN exercent un pouvoir sur de nombreux aspects de l'éducation au sein de leur collectivité, notamment le budget, les programmes – comme la langue d'instruction et les activités culturelles –, le calendrier scolaire, l'embauche du personnel conjointement avec les directeurs d'école, les *innait inuksiutilitijit* (ainés certifiés dans les écoles), la politique relative à l'inscription et à l'assiduité, la politique Inuuqatigiitsiarniq (environnement scolaire positif) et la politique sur la fermeture des écoles lors de tempêtes.

Le budget global attribué aux ASD et à la CSFN était de 12 242 000 \$ en 2014-2015.

## NOMBRE TOTAL D'ASD / LA CSFN : 27

- 19 d'entre elles avaient accumulé des surplus totalisant 2 517 485 \$
- 8 d'entre elles avaient accumulé des déficits s'élevant à -757 105 \$

Total des surplus accumulés pour les 27 ASD / la CSFN : 1 760 380 \$.

## Coalition des administrations scolaires de district du Nunavut (CASDN)

La Coalition des administrations scolaires de district du Nunavut (CASDN) représente les intérêts de toutes les administrations scolaires de district (ASD) et de la Commission scolaire francophone du Nunavut (CSFN). La coalition travaille au nom des ASD / de la CSFN sur des questions qui les affectent en tant que groupe.

La CASDN est formée de sept représentants des ASD / de la CSFN élus par les présidents ou les représentants de toutes les ASD / la CSFN. La CASDN est une structure qui réunit les ASD / la CSFN autour de préoccupations communes et qui assure une communication efficace avec le ministre de l'Éducation. Selon la Loi sur l'éducation, la CASDN participe à l'embauche du personnel de haute direction des bureaux régionaux du ministère de l'Éducation, étudie les processus de financement des ASD / de la CSFN et présente des recommandations au ministre, et elle rencontre le personnel du ministère sur une base annuelle afin d'assister le ministre pour la planification à long terme du système d'éducation du

Nunavut. Le ministre de l'Éducation rencontre les membres de la CASDN chaque année dans le cadre de leur assemblée générale annuelle.

En 2014-2015, le ministère a collaboré avec la CASDN pour produire un manuel de référence exhaustif destiné aux employés et aux élus des ASD / de la CSFN. La CASDN a également invité le vice-président du Comité spécial chargé de l'examen de la Loi sur l'éducation à fournir une mise à jour de la prochaine révision de la Loi sur l'éducation.

## Commission scolaire francophone du Nunavut (CSFN) et opérations scolaires francophones

La Commission scolaire francophone du Nunavut (CSFN) est l'administration scolaire de district responsable de la prestation d'une instruction de qualité en français langue première, comme défini dans la Charte canadienne des droits et libertés aux ayants droit francophones. Contrairement aux autres administrations, le territoire de la CSFN couvre l'ensemble du Nunavut. Ainsi, tout ayant droit nunavois peut participer aux élections de la CSFN et y réclamer des services.

Les bureaux de la CSFN sont situés à Iqaluit, lieu de résidence de la majorité des ayants droit francophones et siège de la seule école en français langue première du territoire. L'école des Trois-Soleils (de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année) offre un programme complet en français langue première. Elle est appuyée par la CSFN qui assume le même rôle que les opérations scolaires régionales de chacune des régions du Nunavut. Le soutien apporté par la CSFN inclut la dotation en personnel et les tâches liées à la gestion des ressources humaines ainsi que la supervision des opérations financières et de la prestation du programme d'enseignement.

Le programme d'enseignement en français langue première est composé du curriculum établi par le ministre de l'Éducation, mais il inclut également des ressources d'enseignement et d'apprentissage choisies par la CSFN comme étant les plus en mesure d'aider les élèves francophones en situation minoritaire dans ce milieu unique qu'est le Nunavut. Font également partie du programme, l'évaluation des élèves et la prestation des mesures de soutien requises pour permettre à tous les élèves d'atteindre avec succès les résultats d'apprentissage établis par le curriculum.

## Éducation et services en français

Le Bureau de l'éducation et des services en français (BESF) est une petite division du ministère de l'Éducation. Elle assure la liaison entre le gouvernement du Nunavut, la Commission scolaire francophone du Nunavut (CSFN) et l'école des Trois-Soleils afin de garantir l'égalité des services offerts à la communauté francophone. Par sa collaboration avec la CSFN, le BESF vient en aide au personnel de l'école des Trois-Soleils en lui offrant les informations, les ressources et les formations qui sont offertes aux autres membres du personnel enseignant au Nunavut.

De plus, découlant des obligations du ministère de l'Éducation en vertu de la Loi sur les langues officielles du Nunavut et de la Loi sur les langues officielles du Canada, le rôle du BESF est d'appuyer les autres divisions du ministère dans l'accomplissement du mandat reçu du gouvernement du Nunavut. Les services en français contribuent à l'adaptation et à l'adoption des programmes d'études en français ainsi qu'à l'implantation de projets et de programmes en français langue première et langue additionnelle. Le BESF supervise également la traduction, la promotion et la diffusion de documents variés en langue française, comme le matériel pédagogique.

Le BESF négocie et administre le financement obtenu de Patrimoine canadien en vertu du Programme de langues officielles dans l'enseignement. De plus, le BESF travaille en étroite collaboration avec différents partenaires dans le cadre d'initiatives visant à promouvoir la qualité de l'éducation en français au Nunavut et au Canada.

## Français langue additionnelle

Le Bureau de l'éducation et des services en français (BESF) apporte également son soutien aux administrations scolaires de districts (ASD) qui offrent l'enseignement du français dans leurs écoles. Bien qu'offrir une troisième langue représente un défi, Iqaluit a demandé l'aide du BESF pour offrir le français comme langue additionnelle.

Depuis 2011, la division a coordonné l'évaluation des compétences linguistiques à l'oral des élèves du programme de français intensif, tant au début qu'à la fin de la période d'enseignement intensif. Grâce à ces résultats, il est possible d'évaluer l'efficacité du programme et d'offrir des conseils quant aux décisions devant être prises en matière de programme et de formation pour les années subséquentes.

En octobre 2014, le BESF a instauré un programme de français après-école pour les élèves de 4<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> année

dans les écoles d'Iqaluit. Très populaires, ces activités ont permis d'augmenter le nombre de minutes où les élèves étaient exposés à la langue française. De plus, des camps de littératie en français ont été offerts durant une semaine en février et sept semaines pendant l'été.

La division a aussi mis sur pied deux laboratoires de langue portatifs qui permettent aux élèves de renforcer leurs compétences linguistiques en ayant accès à des applications amusantes et stimulantes qu'ils peuvent télécharger sur des tablettes.



## Initiatives pancanadiennes

En 2014-2015, le Nunavut a profité des programmes Odyssée et Explore, programmes de langues officielles en éducation, offerts par le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC). Grâce à Odyssée, les écoles d'Iqaluit ont pu accueillir trois moniteurs de français. Sous la supervision du Bureau de l'éducation et des services en français, ces moniteurs avaient pour tâche de promouvoir et de faire connaître la culture et la langue françaises. Dans le cadre du programme Explore, deux élèves de 10e et de 12e année ont obtenu une bourse pour participer à un programme d'immersion de cinq semaines durant l'été, dans un établissement postsecondaire du Québec.

Au cours de l'année, le Bureau de l'éducation et des services en français (BESF) a également participé à un projet du CMEC visant à réaliser un inventaire des ressources développées et utilisées en éducation dans la langue de la minorité francophone depuis 2004, ainsi qu'à les évaluer. Le rapport final de cet exercice fut déposé en avril 2015.

Le BESF a également contribué à une nouvelle initiative, mise sur pied par la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, qui vise à mettre au point une pédagogie particulière pour les élèves en situation minoritaire ainsi qu'un plan de formation pour les enseignants. La pédagogie à l'école de langue française, connue dans les écoles francophones sous l'acronyme PELF, fut partiellement financée par le BESF. Les frais associés à cette formation ont été couverts par le BESF.

Le CMEC a négocié un protocole de cinq ans avec Patrimoine canadien couvrant les exercices financiers 2013-2014 à 2017-2018. Le financement pour l'enseignement à la minorité linguistique fournit 289 256 \$ à la Commission scolaire francophone du Nunavut par le biais d'un accord de contribution. Les fonds restants servent à couvrir les salaires, diverses initiatives de promotion et d'amélioration de la formation en langue française et l'embauche de moniteurs de langue française.

Le financement de l'instruction en français seconde langue officielle couvre le salaire des enseignants, l'embauche des moniteurs de langue française, les frais de déplacement des élèves participant au programme d'été Explore, deux camps de littérature, le programme de français après-école et le laboratoire de langue mobile.

Financement de base reçu de Patrimoine canadien : 1 422 631 \$ par année

Répartition du fonds de base :

- 772 885 \$ pour l'éducation dans la langue de la minorité
- 649 746 \$ pour l'enseignement du français seconde langue officielle



## Apprentissage des adultes et initiatives en matière d'éducation

La division de l'apprentissage des adultes et initiatives en matière d'éducation (AA&IÉ) est responsable de la recherche, de l'élaboration de politiques et de la planification stratégique relativement à la Stratégie d'apprentissage des adultes du Nunavut. La division est responsable des programmes, comme la Voie vers l'obtention d'un diplôme d'études secondaires pour les adultes et la littératie des adultes. La AA&IÉ fournit également son expertise sur les questions liées à la gouvernance postsecondaire et traite les demandes des établissements et des fournisseurs de services qui souhaitent offrir des programmes, dans le territoire, destinés aux apprenants adultes.

La AA&IÉ fournit des conseils et oriente l'apprentissage des adultes au Nunavut, en plus d'appuyer la prestation de programmes pour adultes qui contribuent à la croissance économique du territoire. Enfin, la division apporte son appui aux initiatives hautement prioritaires du ministère en éducation.



**Tableau 8 : budget et dépenses pour la division de l'apprentissage des adultes et initiatives en matière d'éducation (AA&IÉ) en 2014-2105\***

	2014-15	
	\$ BUDGET	\$ RÉEL
ADMINISTRATION DE L'AA&IÉ	292 000	249 431
INITIATIVES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION	211 000	178 487
DIPLÔME D'ÉDUCATION GÉNÉRAL	29 000	13
LITTÉRATIE	350 000	251 610
IMPLANTATION DE LA STRATÉGIE D'APPRENTISSAGE DES ADULTES DU NUNAVUT	388 000	132 201
<b>TOTAL</b>	<b>1 270 000</b>	<b>811 742</b>

\*La colonne « Budget » présente une estimation des dépenses prévues pour l'exercice financier et la colonne « Réel », les dépenses comptabilisées en fin d'exercice.

## Administration de la division de l'apprentissage des adultes et initiatives en matière d'éducation (AA&IÉ)\*

L'administration de la division de l'apprentissage des adultes et initiatives en matière d'éducation (AA&IÉ) apporte conseils et gouvernance aux programmes de littératie, de diplomation des adultes et aux programmes d'enseignement général ainsi qu'aux initiatives en éducation, y compris l'appui aux administrations scolaires de district et à la Commission scolaire francophone du Nunavut ainsi que la mise en œuvre de la Loi sur l'éducation. Le budget permet l'embauche du personnel qui supervise la division de l'AA&IÉ

## Initiatives en matière d'éducation

En 2015, le ministère a officiellement lancé le ASD/CSFN – *Manuel d'orientation et de formation*. Ce guide, produit en partenariat avec la Coalition des administrations scolaires de district du Nunaut (CASDN), est un manuel de travail mixte qui établit clairement les rôles et responsabilités des directeurs d'école, des administrations scolaires de district (ASD) et de la Commission scolaire francophone du Nunavut (CSFN) ainsi que des gestionnaires de bureau des ASD / de la CSFN. Il décrit les politiques, les principes, les protocoles et les pratiques concernant la Loi sur l'éducation et ses règlements. La première version du manuel a été traduite et transmise à toutes les ASD / la CSFN en mai 2015.

En 2014 et 2015, le ministère a coordonné la tenue de trois ateliers de formation des gestionnaires de bureau des ASD / de la CSFN. Ces ateliers ont été organisés pour favoriser une meilleure compréhension des processus financiers et de reddition de comptes, et pour bien outiller les ASD / la CSFN et leur permettre de mieux remplir leur mandat, en plus de favoriser l'équité et la normalisation sur l'ensemble du territoire. Un comité consultatif, composé de membres et de gestionnaires des ASD / de la CSFN, de la CASDN et d'un surintendant des écoles, a contribué à l'établissement de la portée, de la structure et des méthodes de formation devant être utilisées. Le coordonnateur du perfectionnement des ASD / de la CSFN a organisé et animé les travaux du comité consultatif, en plus de travailler avec le consultant pour s'assurer que le contenu et les modes de prestation correspondaient aux objectifs de qualité et aux résultats recherchés.

Conformément aux principes d'apprentissage des adultes, les activités de formation incorporaient une variété de styles de présentation, comme des présentations PowerPoint, des vidéos, des études de cas et des exercices pratiques. Les participants plus avancés étaient encouragés à aider les autres. Les exercices simulaient les activités pratiques et les tâches quotidiennes, hebdomadaires et mensuelles des gestionnaires de bureau. Les processus étaient insérés dans les exercices de façon à conjuguer les outils de formation et les tâches à réaliser d'une manière qui soit significative.

## Diplôme d'études générales (DÉG)

Le ministère appuie les tests menant à l'obtention du diplôme d'études générales (DÉG) lorsque nécessaire et en association avec les employeurs qui recherchent cette option pour leurs employés. Bien que la demande pour ce programme ait décliné depuis l'instauration du programme Voie vers l'obtention d'un diplôme d'études secondaires pour les adultes, le diplôme d'études générales demeure une option viable pour un petit nombre de Nunavummiuts.

## Littératie des adultes

Le financement de la littératie soutient des organismes communautaires dans l'élaboration et la prestation de projets locaux qui aident les personnes à améliorer leurs compétences en lecture et en écriture, en plus de sensibiliser la population à l'importance de la littératie dans toutes les langues officielles du Nunavut. Le coordonnateur en la littératie travaille en collaboration avec les ministères du gouvernement du Nunavut, le Collège de l'Arctique du Nunavut et les organismes non gouvernementaux afin de coordonner l'offre des programmes et services en littératie à travers le territoire.

En 2014-2015, le ministère a maintenu son soutien à Ilitaqsiniq, autrefois appelé Conseil des littératies du Nunavut, par une contribution de 75 000 \$. En 2015, le ministère a accordé un financement au programme Niqitsialuiq à hauteur de 200 000 \$ sur deux ans, soit 2015-2016 et 2016-2017. Ilitaqsiniq a coordonné et livré le programme Niqitsialuiq à 15 participants, non inscrits à l'école ou sans travail, à Rankin Inlet (Nunavut). Le contenu de ce programme pilote de « littératie intégrée » de quatre mois portait sur la préparation traditionnelle et contemporaine des aliments.

Le programme de « littératie intégrée » a aidé les participants à acquérir des compétences pour l'emploi et pour une formation menant à un certificat dans le secteur du service alimentaire. Le programme était conçu pour accroître le niveau de littératie, de langue et d'autres compétences essentielles des participants. Un chef local a aidé le personnel d'Ilitaqsiniq pour l'élaboration et la prestation des aspects du programme relatifs aux méthodes industrielles modernes de préparation des aliments, y compris les normes de santé et de sécurité. Des aînés locaux compétents ont également participé à l'enseignement portant sur les méthodes traditionnelles de récolte et de préparation des aliments. Grâce à ce programme, les participants ont acquis des compétences utilisables dans le marché de la main-d'œuvre actuel, des compétences en littératie, sans compter d'autres habiletés essentielles transférables en milieu de travail et dans la vie quotidienne.

Ultimement, le programme préparait les participants à obtenir des emplois dans le domaine de la préparation des aliments, comme pour les deux mines de la région, les entreprises locales ou les travailleurs autonomes. Le programme servait aussi de prérequis d'admission au programme d'art culinaire menant à un certificat en voie d'élaboration par le *Nunavut Trades Training Center* de Rankin Inlet. Ainsi, ce programme, non formel et axé sur le contexte, a encouragé la prise de risque et la confiance des participants en situation d'apprentissage. Toutes des aptitudes qui mènent à l'amélioration des relations personnelles, familiales, culturelles et communautaires, de la santé, du développement et du bien-être.

Le programme Niqitsialuiq fut développé sur le modèle d'Ilitaqsiniq, le très réussi programme Miqqut. Le premier programme faisait appel à des compétences hautement valorisées (préparation de la nourriture traditionnelle) tant comme accroche que comme fondement pour le cheminement en littératie et l'acquisition d'autres compétences. Ce processus, connu comme étant la « littératie intégrée », permet l'intégration des compétences en littératie dans l'apprentissage d'autres sujets ou matières précises. La littératie intégrée permet d'améliorer les aptitudes des participants en littératie, langues et autres compétences essentielles tout en favorisant l'apprentissage d'autres contenus ou matières précises (préparation des aliments dans le cas du programme Niqitsialuiq). De même, le modèle permet aux participants d'acquérir une plus grande confiance en soi, ce qui les encourage à mettre leurs compétences en pratique tant dans le cadre du programme qu'à l'extérieur de celui-ci.

## Mise en œuvre de la Stratégie d'apprentissage des adultes du Nunavut

Le ministère a conçu la Voie vers l'obtention d'un diplôme d'études secondaires des adultes (PASS) en réponse à la recommandation de la Stratégie d'apprentissage des adultes du Nunavut visant la mise sur pied d'un programme qui permet aux adultes du territoire de suivre les cours nécessaires à l'obtention de leur diplôme d'études secondaires.

Durant l'année scolaire 2014-2015, la division de l'apprentissage des adultes et initiatives en matière d'éducation a aidé le Collège de l'Arctique du Nunavut à accroître l'offre et l'efficacité du programme de diplomation PASS. En 2014, la division a retenu les services d'un spécialiste de l'apprentissage pour fournir une expertise en matière de politiques de programme. À l'automne 2014, la seconde cohorte du programme PASS était constituée de 100 étudiants provenant de dix localités. Le programme a délivré son premier diplôme au printemps 2015.



## Mise en œuvre de la Loi sur l'éducation en 2014-2015

### Révision de la Loi sur l'éducation

La Loi sur l'éducation 2008 du Nunavut est entrée en vigueur le 1er juillet 2009. La Loi sur l'éducation a mis en place une législation ancrée dans les principes, les valeurs et les objectifs du territoire. L'article 202.1 stipule que la Loi doit être révisée tous les cinq ans par l'Assemblée législative du Nunavut.

En juin 2014, l'Assemblée législative a mandaté un Comité spécial chargé de l'examen des dispositions et de l'application de la Loi sur l'éducation. Le ministère de l'Éducation a proposé des modifications jugées nécessaires à la Loi. Ces suggestions, présentées au Comité spécial chargé de l'examen de la Loi sur l'éducation à l'automne 2014, proposaient des modifications à différents aspects de la Loi, notamment le programme scolaire, l'inscription et l'assiduité, l'éducation bilingue et l'inclusion scolaire.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi en 2009, le ministère de l'Éducation a examiné son propre fonctionnement et l'efficacité de la prestation du programme d'enseignement. Le ministère a également présenté au Comité spécial des propositions écrites qui faisaient l'analyse de la relation entre la Loi et la prestation des services d'éducation et le rendement des élèves, ainsi que des suggestions quant à la manière dont la Loi devrait être modifiée pour en améliorer la prestation et le rendement.

Les représentants du ministère de l'Éducation ont présenté les résultats de leur réflexion aux directeurs d'école dans le cadre de la Conférence des directions d'école de septembre 2014.

### Langue d'instruction

Lorsque la Loi sur l'éducation est entrée en vigueur, les administrations scolaires de district (ASD) devaient choisir un modèle de langue d'instruction pour les écoles de leur localité. L'éducation bilingue au Nunavut est offerte selon trois modèles différents : le Qulliq, l'immersion et le double (voir le tableau de l'annexe 11). Pour que l'éducation bilingue soit une réussite, les ASD doivent choisir la combinaison de langues et de modèle de langue d'instruction la plus appropriée et capable de produire des diplômés bilingues. Le programme scolaire doit assurer une langue d'instruction de grande qualité dans tous les cours et à tous les niveaux scolaires.

Malheureusement, la pénurie d'éducateurs bilingues certifiés pour enseigner l'éventail nécessaire de matières en inuktitut et le peu de ressources disponibles pour la prestation des programmes représentaient des défis à l'implantation des modèles de langue d'instruction.

## Initiatives de langues d'instruction

Un certain nombre d'initiatives ont été mises en œuvre pour soutenir une prestation efficace des modèles de langue d'instruction en 2014-2015. Voici quelques-unes d'entre elles :

- La formation des enseignants et des directeurs d'école sur diverses approches d'enseignement de la langue d'instruction (compréhension et communication orales, lecture et écriture) dans les deux langues fut mise au programme du certificat de leadership en éducation au Nunavut.
- Les enseignants de plusieurs établissements scolaires ont continué à se servir de la vidéo créée pour les écoles du Nunavut afin de modéliser l'écriture par l'image, une approche qui combine littératie et art en inuktitut et en anglais. Les enseignants ont participé à des ateliers de perfectionnement professionnel d'écriture par l'image dans le cadre de conférences des enseignants.
- Des ressources d'enseignement en inuktitut langue d'instruction ont été redistribuées aux écoles par voie électronique, et ce, pour les classes de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année.
- L'outil d'évaluation du bilinguisme en maternelle a été implanté. Cet outil a été mis au point dans le but d'évaluer le niveau de compétence en anglais et en inuktitut des élèves à leur entrée à l'école. Le Comité directeur du curriculum d'éducation s'est assuré que l'outil était équivalent en anglais et en inuktitut. Ce diagnostic aide les enseignants à planifier le soutien approprié à chaque élève qui entre à la maternelle.

## Règlement afférent à la Loi sur l'éducation

Comme le règlement de transition 2012-2014 devait prendre fin en juillet 2014, le ministère a élaboré un règlement de transition 2014-2016. Ce dernier reprend la plupart des dispositions du règlement 2012-2014, à l'exception de certains articles abrogés et de plusieurs articles modifiés.

## Inclusion scolaire

L'inclusion scolaire est l'un des éléments importants de la mise en œuvre de la Loi sur l'éducation. Le rapport 2013 du vérificateur général du Canada sur l'éducation au Nunavut mentionnait que la réussite de l'implantation de l'inclusion scolaire dans le système d'éducation du Nunavut était

limitée. En réponse à ce rapport le ministère a fait réaliser, en mars 2015, un examen externe : Atteindre et enseigner à tous les élèves — un modèle pour guider la pratique de l'inclusion scolaire au Nunavut.

Cet examen externe s'est penché sur la question suivante : Quels changements devons-nous apporter à notre modèle d'inclusion scolaire pour faire en sorte de reconnaître et d'appuyer les forces et besoins de tous nos élèves dans un cadre qui respecte la culture et l'histoire du Nunavut ?

En réponse à cette question, le modèle d'inclusion proposé par l'enquêteur externe a donné lieu à cinq recommandations clés :

- Établir les bases de l'inclusion scolaire au moyen de trois documents complémentaires : vision ou philosophie, lois et politiques;
- Définir des attentes communes pour tous les membres du personnel ainsi que pour les parents, les organismes extérieurs et les autres intervenants;
- Attribuer des ressources sous forme de financement et de personnel au niveau du ministère, des écoles, des régions ou de la Commission scolaire francophone du Nunavut;
- Créer des outils et offrir au personnel des formations sur leur utilisation;
- Développer et améliorer les connaissances et les compétences des différents employés en poste de façon continue.

Le ministère a commencé à se pencher sur les implications du nouveau modèle, notamment les modifications proposées à la Loi sur l'éducation, la dotation en personnel, le financement et un plan d'action pour la réalisation de tâches. En 2014-2015, le ministère a travaillé à déterminer les politiques, les dispositions de la Loi sur l'éducation et ses règlements devant être modifiées afin de soutenir l'approche d'inclusion scolaire du Nunavut. Avec pour résultat que les nouveaux règlements destinés au personnel scolaire exigent l'application d'exigences de certification pour le personnel des écoles. De plus, au printemps 2015, le ministère a entrepris de produire une analyse de rentabilisation visant à présenter une demande d'augmentation du financement et du nombre de postes pour répondre à la nécessité de fournir de meilleurs services de soutien aux élèves.

# ANNEXES

---



## Annexe – tableau 1 : nombre d'établissements avec permis et de places pour l'éducation de la petite enfance en 2014-2015 (par type et région)\*

	KITIKMEOT	KIVALLIQ	QIKIQTANI*	IQALUIT	NUNAVUT
<b>GARDERIES AVEC PERMIS</b>	4	8	9	8	29
<b>PROGRAMMES PRÉSCOLAIRES BON DÉPART OFFERTS AUX AUTOCHTONES</b>	3	2	2	0	7
<b>SERVICES PRÉSCOLAIRES AVEC PERMIS</b>	2	2	0	2	6
<b>SERVICES APRÈS-ÉCOLES AVEC PERMIS</b>	0	0	1	5	6
<b>GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL AVEC PERMIS</b>	0	0	0	1	1
<b>TOTAL DES PROGRAMMES</b>	<b>9</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>16</b>	<b>49</b>
<b>PLACES AU PRÉSCOLAIRE À TEMPS COMPLET</b>	86	133	116	160	495
<b>PLACES AU PRÉSCOLAIRE À TEMPS PARTIEL</b>	104	60	48	23	235
<b>PLACES POUR POUPONS À TEMPS COMPLET</b>	28	42	56	49	175
<b>PLACES APRÈS-ÉCOLES</b>	0	0	30	109	139
<b>TOTAL DES PLACES</b>	<b>218</b>	<b>235</b>	<b>250</b>	<b>341</b>	<b>1044</b>

\*La colonne de Qikiqtani ci-dessus n'inclut pas Iqaluit, laquelle possède sa propre colonne.

## Annexe – tableau 2 : première et seconde langues d'usage dans les établissements d'éducation de la petite enfance avec permis (%)\*

PREMIÈRE LANGUE	NUNAVUT (%)	SECONDE LANGUE	NUNAVUT (%)
<b>INUKTITUT</b>	52,7	<b>INUKTITUT</b>	40,0
<b>INUINNAQTUN</b>	5,5	<b>INUINNAQTUN</b>	3,6
<b>ANGLAIS</b>	34,5	<b>ANGLAIS</b>	56,4
<b>FRANÇAIS</b>	7,3	<b>FRANÇAIS</b>	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>

\*Les établissements n'ont pas tous répondu au sondage sur la langue. Les chiffres indiqués sont basés sur les réponses des répondants. Certains des établissements ayant répondu à la question sur la première langue d'usage n'ont fourni aucune indication sur la seconde langue.

### Annexe – tableau 3 : personnel des établissements d'éducation de la petite enfance avec permis\*

	KITIKMEOT	KIVALLIQ	QIKIQTANI*	IQALUIT	NUNAVUT
<b>BÉNÉFICIAIRES</b>	31	69	53	35	188
<b>NON-BÉNÉFICIAIRES</b>	9	5	5	40	59
<b>TOTAL*</b>	<b>40</b>	<b>74</b>	<b>58</b>	<b>75</b>	<b>247</b>

\*Le total des bénéficiaires et des non-bénéficiaires diffère du nombre qui était prévu, ce qui renvoie aux membres du personnel dont le statut de bénéficiaire ne fut pas indiqué lors de la collecte de données.

### Annexe – tableau 4 : nombre de demandes financées par l'initiative – Enfants en santé : les initiatives communautaires (IC) et les services de soutien (SS)

	KITIKMEOT	KIVALLIQ	QIKIQTANI*	IQALUIT	NUNAVUT
<b>DEMANDES IC APPROUVÉES</b>	11	3	5	4	23
<b>DEMANDES SS APPROUVÉES</b>	4	1	2	3	10
<b>TOTAL DES DEMANDES APPROUVÉES</b>	15	4	7	7	33
<b>LOCALITÉS DONT LA DEMANDE A ÉTÉ APPROUVÉE</b>	5	3	5	1	14
<b>FINANCEMENT ACCORDÉ</b>	<b>\$ 173,700.95</b>	<b>\$117,937.99</b>	<b>\$187,463.40</b>	<b>\$107,909</b>	<b>\$ 587,011.34</b>

\*La colonne de Qikiqtani ci-dessus n'inclut pas Iqaluit, laquelle possède sa propre colonne.

Annexe – tableau 5 :

financement des administrations scolaires de district (ASD) pour les programmes d'éducation de la petite enfance en 2014-2015

	DEMANDÉS (\$)	APPROUVÉS (\$)	ACTIVITÉ		
			PARTICIPATION DES AÎNÉS	DÉVELOPPEMENT DE RESSOURCES	ACTIVITÉS POUR LES FAMILLES
<b>NUNAVUT</b>	<b>518 263,28</b>	<b>511 281,78</b>			
<b>KITIKMEOT</b>	<b>151 568,50</b>	<b>145 787,00</b>			
<b>CAMBRIDGE BAY</b>	48 191,00	45 762,00	X	X	X
	26 460,00	26 460,00	X	X	X
<b>KUGAARUK</b>	40 040,00	40 040,00	X	X	X
<b>KUGLUKTUK</b>	36 877,50	33 525,00	X	X	X
<b>KIVALLIQ</b>	<b>104 546,78</b>	<b>104 546,78</b>			
<b>ARVIAT</b>	90 000,00	90 000,00	X	—	—
<b>BAKER LAKE</b>	14 546,78	14 546,78	X	X	—
<b>QIKIQTANI</b>	<b>262 148,00</b>	<b>260 948,00</b>			
<b>ARCTIC BAY</b>	3 100,00	3 200,00	X	X	—
<b>CAPE DORSET</b>	20 000,00	20 000,00	X	X	X
<b>COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DU NUNAVUT</b>	20 000,00	20 000,00	X	—	—
	20 000,00	20 000,00	X	X	—
<b>IQALUIT</b>	44 990,00	44 990,00	X	X	—
	45 000,00	45 000,00	X	X	—
<b>PANGNIRTUNG</b>	5 305,00	5 305,00	X	X	—
	14 228,00	12 728,00	X	X	X
<b>POND INLET</b>	18 325,00	18 325,00	X	X	X
<b>RESOLUTE BAY</b>	31 200,00	31 400,00	X	X	X
<b>SANIKILUAQ</b>	40 000,00	40 000,00	X	X	X

X signifie que l'ASD a obtenu le financement  
 — signifie que l'ASD n'a pas reçu le financement

**Annexe – tableau 6 : inscriptions (nombre d'élèves) par région, école, sexe et origine ethnique en 2014-2015**

		TOTAL	SEXE		ETHNICITÉ	
			F	M	INUIT	NON-INUIT
<b>NUNAVUT</b>		<b>9 889</b>	<b>4 869</b>	<b>5 020</b>	<b>8 497</b>	<b>1 392</b>
<b>KITIKMEOT</b>		<b>1 820</b>	<b>913</b>	<b>907</b>	<b>1 704</b>	<b>116</b>
<b>CAMBRIDGE BAY</b>	École secondaire Kiiliniq	159	78	81	153	6
	Kullik Ilihakkvik	229	115	114	215	14
<b>GJOA HAVEN</b>	Qiqirtaq Ilihakkvik	191	100	91	187	4
	Quqshuun Ilihakkvik	214	108	106	212	2
<b>KUGAARUK</b>	Kugaardjuk Ilihakkvik	302	145	157	258	44
<b>KUGLUKTUK</b>	Jimmy Hikok Ilihakkvik	220	110	110	186	34
	École secondaire Kugluktuk	184	95	89	179	5
<b>TALOYOAK</b>	Netsilik Ilihakkvik	321	162	159	314	7
<b>KIVALLIQ</b>		<b>3 120</b>	<b>1 548</b>	<b>1 572</b>	<b>2 579</b>	<b>541</b>
<b>ARVIAT</b>	École secondaire John Arnalukjuak	336	168	168	313	23
	École primaire Levi Angmak	364	172	192	283	81
	École intermédiaire Qitiqliq	164	80	84	155	9
<b>BAKER LAKE</b>	École secondaire Jonah Amitnaaq	300	154	146	282	18
	École primaire Rachel Arngnammaktiq	255	117	138	193	62
<b>CHESTERFIELD INLET</b>	École Victor Sammurtok	106	51	55	87	19
<b>CORAL HARBOUR</b>	École Sakku	315	156	159	266	49
<b>RANKIN INLET</b>	École primaire Leo Ussak	287	149	138	172	115
	Maani Ulujuk Ilinniarvik	329	173	156	280	49
	École Simon Alaittuq	109	52	57	57	52
<b>REPULSE BAY</b>	École Tusarvik	417	202	215	373	44
<b>WHALE COVE</b>	École Inuglak	138	74	64	118	20

Appendix Table 6 continued on next page.

		TOTAL	SEXE		ETHNICITÉ	
			F	M	INUIT	NON-INUIT
<b>QIKIQTANI</b>		<b>4 949</b>	<b>2 408</b>	<b>2 541</b>	<b>4 214</b>	<b>735</b>
<b>APEX</b>	École Nanook	43	14	29	27	16
<b>ARCTIC BAY</b>	École Inuujaq	276	140	136	247	29
<b>CAPE DORSET</b>	École Peter Pitseolak	176	96	80	175	1
	École Sam Pudlat	225	93	132	184	41
<b>CLYDE RIVER</b>	École Quluuq	343	169	174	313	30
<b>GRISE FIORD</b>	École Umimmak	35	13	22	31	4
<b>HALL BEACH</b>	École Arnaqjuaq	253	127	126	236	17
<b>IGLOOLIK</b>	École primaire Ataguttaaluk	388	163	225	342	46
	École secondaire Ataguttaaluk	214	109	105	213	1
<b>IQALUIT</b>	Aqsarniit Ilinniarnvik	286	153	133	239	47
	École des Trois-Soleils	88	49	39	24	64
	École secondaire Inuksuk	401	197	204	320	81
	École Joamie	228	111	117	144	84
	École Nakasuk	381	194	187	260	121
<b>KIMMIRUT</b>	École Qaqqalik	137	55	82	124	13
<b>PANGNIRTUNG</b>	École Alookie	207	103	104	183	24
	Attagoyuk Illisavik	234	112	122	234	0
<b>POND INLET</b>	École secondaire Nasivvik	227	100	127	222	5
	École Ulaajuk	284	139	145	224	60
<b>QIKIQTARJUAQ</b>	École Inuksuit	153	83	70	138	15
<b>RESOLUTE BAY</b>	École Qarmartalik	55	21	34	50	5
<b>SANIKILUAQ</b>	École Nuiyak	138	79	59	108	30
	École Paatsaali	177	88	89	176	1



## Appendix Table 7: inscriptions (nombre d'élèves) par niveau et par sexe en 2014-2105

2014-15	SEXE		TOTAL
	F	M	
<b>TOTAL</b>	4 869	5 020	<b>9 889</b>
<b>M</b>	447	414	<b>861</b>
<b>1</b>	384	438	<b>822</b>
<b>2</b>	391	409	<b>800</b>
<b>3</b>	353	415	<b>768</b>
<b>4</b>	356	345	<b>701</b>
<b>5</b>	330	367	<b>697</b>
<b>6</b>	351	354	<b>705</b>
<b>7</b>	334	353	<b>687</b>
<b>8</b>	316	334	<b>650</b>
<b>9</b>	317	366	<b>683</b>
<b>10</b>	498	454	<b>952</b>
<b>11</b>	407	421	<b>828</b>
<b>12</b>	385	350	<b>735</b>

## Annexe – tableau 8 : taux d'assiduité (%) par école en 2014-2015

		2014-15 (%)
<b>NUNAVUT</b>		<b>78,3 %</b>
<b>KITIKMEOT</b>		<b>74,7 %</b>
<b>CAMBRIDGE BAY</b>	École secondaire Kiiliniq	74,6
	Kullik Ilihakvik	77,0
<b>GJOA HAVEN</b>	Qiqirtaq Ilihakvik	73,8
	Quqshuun Ilihakvik	53,6
<b>KUGAARUK</b>	Kugaardjuk Ilihakvik	85,6
<b>KUGLUKTUK</b>	Jimmy Hikok Ilihakvik	68,6
	École secondaire Kugluktuk	79,5
<b>TALOYOAK</b>	Netsilik Ilihakvik	85,2
<b>KIVALLIQ</b>		<b>78,1 %</b>
<b>ARVIAT</b>	École secondaire John Arnalukjuak	78,7
	Levi Angmak Ilinniarvialaaq	54,6
	École intermédiaire Qitiqliq	57,7
<b>BAKER LAKE</b>	École secondaire Jonah Amitnaaq	74,9
	École primaire Rachel Arngnamaktiq	79,4
<b>CHESTERFIELD INLET</b>	École Victor Sammurtok	85,7
<b>CORAL HARBOUR</b>	École Sakku	97,3
<b>RANKIN INLET</b>	École primaire Leo Ussak	82,1
	Maani Ulujuk Ilinniarvik	84,0
	École Simon Alaittuq	82,9
<b>REPULSE BAY</b>	École Tusarvik	81,6
<b>WHALE COVE</b>	École Inuglak	78,2

Appendix Table 8 continued on next page.

QIKIQTANI		76,2 %
<b>APEX</b>	École Nanook	87,0
<b>ARCTIC BAY</b>	École Inuujaq	77,8
<b>CAPE DORSET</b>	École Peter Pitseolak	73,7
	École Sam Pudlat	84,4
<b>CLYDE RIVER</b>	École Quluuq	66,0
<b>GRISE FIORD</b>	École Umimmak	79,5
<b>HALL BEACH</b>	École Arnaqjuaq	73,8
<b>IGLOOLIK</b>	École primaire Ataguttaaluk	71,8
	École secondaire Ataguttaaluk	64,3
<b>IQALUIT</b>	Aqsarniit Ilinniarnvik	78,7
	École des Trois-Soleils	78,6
	École secondaire Inuksuk	87,3
	École Joamie	86,4
	École Nakasuk	73,8
<b>KIMMIRUT</b>	École Qaqqalik	69,9
<b>PANGNIRTUNG</b>	École Alookie	78,2
	Attagoyuk Illisavik	74,2
<b>POND INLET</b>	École secondaire Nasivvik	76,8
	École Ulaajuk	74,9
<b>QIKIQTARJUAQ</b>	École Inuksuit	66,0
<b>RESOLUTE BAY</b>	École Qarmartalik	88,0
<b>SANIKILUAQ</b>	École Nuiyak	78,8
	École Paatsaali	61,8

## Annexe – tableau 9: nombre de diplômés par localité en 2014-2015

NUNAVUT		208			
KITIKMEOT	31	KIVALLIQ	82	QIKIQTANI	95
Cambridge Bay	4	Arviat	24	Arctic Bay	4
Gjoa Haven	6	Baker Lake	6	Cape Dorset	1
Kugaaruk	7	Chesterfield Inlet	4	Clyde River	6
Kugluktuk	13	Coral Harbour	11	Grise Fiord	1
Taloyoak	1	Rankin Inlet	25	Hall Beach	7
		Repulse Bay	5	Igloolik	4
		Whale Cove	7	Iqaluit	42
				Kimmirut	2
				Pangnirtung	4
				Pond Inlet	20
				Qikiqtarjuaq	0
				Resolute Bay	0
				Sanikiluaq	4

## Annexe – tableau 10 : diplômés selon leurs caractéristiques en 2014-2015

TOTAL	208	%
<b>GROUPE D'ÂGE</b>		
MOINS DE 17 ANS	0	0,00
DE 17 À 18 ANS	107	51,44
19 ANS ET PLUS	101	48,56
<b>ETHNICITÉ</b>		
INUIT	195	93,75
NON-INUIT	13	6,25
<b>SEXE</b>		
FILLES	118	56,73
GARÇONS	90	43,27

## Annexe Tableau 11: Règlement sur la langue d’instruction

TABLEAU DE MODÈLES D'ÉDUCATION BILINGUE – TEMPS OU CRÉDITS LIÉS À CHAQUE LANGUE PAR NIVEAU SCOLAIRE					
	QULLIQ	IMMERSION	DOUBLE		
M – 6			<ul style="list-style-type: none"> <li>Les élèves sont assignés à un des volets suivants par l'équipe-école en consultation avec les parents.</li> <li>Les deux volets doivent être offerts.</li> </ul>		
			<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">Volet langue inuite</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">Volet langue non inuite</td> </tr> </table>	Volet langue inuite	Volet langue non inuite
	Volet langue inuite	Volet langue non inuite			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Langue inuite : 85-90 %</li> <li>Langue non inuite, enseignée comme une matière : 10-15 %</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Langue inuite : 85-90 %</li> <li>Langue non inuite, enseignée comme une matière : 10-15 %</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Langue inuite : 85-90 %</li> <li>Langue non inuite, enseignée comme une matière : 10-15 %</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Langue non inuite, enseignée comme une matière : 85-90 %</li> <li>Langue inuite : 10-15 %</li> </ul>		
NIVEAUX 4 – 6	<ul style="list-style-type: none"> <li>Langue inuite : 70-75 %</li> <li>Langue non inuite : 25-30 %</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Langue inuite : 80-85 %</li> <li>Langue non inuite : 15-20 %</li> </ul>	<p><b>4e année :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Langue inuite : 70-75 %</li> <li>Langue non inuite : 25-30 %</li> </ul> <p><b>5e année :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Langue inuite : 60-70 %</li> <li>Langue non inuite : 30-40 %</li> </ul> <p><b>6e année :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Inuit language: 55-60%</li> <li>Non-Inuit language: 40-45%</li> </ul>	<p><b>4e année :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Langue non inuite : 70-75 %</li> <li>Langue inuite : 25-30 %</li> </ul> <p><b>5e année :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Langue non inuite : 60-70 %</li> <li>Langue inuite : 30-40 %</li> </ul> <p><b>6e année :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Langue non inuite : 55-60 %</li> <li>Langue inuite : 40-45 %</li> </ul>	
NIVEAUX 7 – 9	<ul style="list-style-type: none"> <li>Langue inuite : 55-65 %</li> <li>Langue non inuite : 35-45 %</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Langue inuite : 65-70 %</li> <li>Langue non inuite : 30-35 %</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Langue inuite : 50-60 %</li> <li>Langue non inuite : 40-50 %</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Langue non inuite : 50-60 %</li> <li>Langue inuite : 40-50 %</li> </ul>	
MINIMUM DE CRÉDITS REQUIS NIVEAUX 10 – 12, TOUS LES MODÈLES					
NIVEAUX 10 – 12	<p><b>Cours de 10e année</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Langue inuite : 15 crédits</li> <li>non inuite : 15 crédits</li> </ul> <p><b>Cours de 11e année</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Langue inuite : 10 crédits</li> <li>Langue non inuite : 10 crédits</li> </ul> <p><b>Cours de 12e année</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Langue inuite : 10 crédits</li> <li>Langue non inuite : 10 crédits</li> </ul> <p><b>Cours additionnels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Langue inuite : 15 crédits</li> <li>Langue non inuite : 15 crédits</li> </ul>			7	



## Annexe – Tableau 12: Programme d'études de la maternelle à la 12e année du Nunavut

■ MIS À JOUR ■ BESOIN D'UNE MISE À JOUR ■ EN ATTENTE D'APPROBATION ■ EN DÉVELOPPEMENT

CHAMP D'APPRENTISSAGE E PROGRAMME D'ÉTUDES	K	1	2	3	4	5	6
<b>PROGRAMME D'ÉTUDES</b>							
<b>INUKTITUT</b>	Inuktitut Language Arts Curriculum Guide – CSDB, 1999						
	Inuktitut Language Arts K-6, 2013						
<b>ANGLAIS</b>	English Language Arts Curriculum K-6 (TNO) 2011						
<b>ÉDUCATION ARTISTIQUE</b>	Arts Education K – Part of Integrated Kindergarten Curriculum (SK) 2010	Éducation artistique 1 (SK) 2011	Éducation artistique 2 (SK) 2011	Éducation artistique 3 (SK) 2011	Éducation artistique 4 (SK) 2011	Éducation artistique 5 (SK) 2011	Éducation artistique 6-9 (SK) 2009
<b>FRANÇAIS LANGUE ADDITIONNELLE (FLA)</b>					Français langue additionnelle de la 4e à 9e année (NU) Français : communication et culture – 4e à 12e année (MB) 2014		
<b>NUNAVUSIUTIT</b>							
<b>ÉTUDES SOCIALES</b>	S. O. (sans objet)	Elementary Social Studies Curriculum (TNO) 1993					
<b>INUUQATIGIIT</b>	Inuuqatigiit (TNO) 1996						
<b>ENTREPRENEURIAT</b>							
<b>TOURISME</b>							
<b>IQQAQQAUKKARINGNIQ</b>							
<b>MATHÉMATIQUES</b>	Mathematics K-9 (AB) 2007 (révisé en 2014)						
<b>SCIENCES</b>	Grade K-6 Science And Technology Curriculum (TNO) 2004						
<b>ÉTUDES PROFESSIONNELLES ET TECHNOLOGIQUES</b>							
<b>AULAJAQTUT</b>							
<b>SANTÉ</b>	School Health Program (TNO) 1995						
<b>AULAJAQTUT</b>							
<b>ÉDUCATION PHYSIQUE</b>	Fitness Management Curriculum K-6 (MB) 2001						
	Movement Curriculum K-6 (MB) 2001						
<b>AUTRE</b>							
<b>PLANIFICATION DE CARRIÈRE ET DE PROGRAMME</b>							Aulaaruhiqut : Creating a Career and Program Plan – The Journey Begins (6e à 8e année) (NU/TNO) 2000

Suite du tableau 12 à la page suivante

## Annexe – Tableau 12: Programme d'études de la maternelle à la 12e année du Nunavut

■ MIS À JOUR ■ BESOIN D'UNE MISE À JOUR ■ EN ATTENTE D'APPROBATION ■ EN DÉVELOPPEMENT

CHAMP D'APPRENTISSAGE ET PROGRAMME D'ÉTUDES	7	8	9	10	11	12
<b>UQAUSILIRINIQ</b>						
<b>INUKTITUT</b>	<i>Inuktitut Language Arts Curriculum Guide – CSDB, 1999 Inuktitut 10 (NU)</i>					
<b>ANGLAIS</b>	English Language Arts Curriculum 7-9 (TNO) 2011			<i>English Language Arts 10-1 (AB) 2003</i>	<i>English Language Arts 20-1 (AB) 2003</i>	<i>English Language Arts 30-1 (AB) 2003</i>
				<i>English Language Arts 10-2 (AB) 2003</i>	<i>English Language Arts 20-2 (AB) 2003</i>	<i>English Language Arts 30-2 (AB) 2003</i>
				<i>Communications 10 (NU) 2013</i>	<i>Communications 11 (NU) 2013</i>	<i>Communications 12 (NU) 2013</i>
				<i>Reading 10* (AB) 1987</i>		
				<i>Knowledge and Employability English Language Arts 10-4 (AB) 2006</i>	<i>Knowledge and Employability English Language Arts 20-4 (AB) 2006</i>	<i>Knowledge and Employability English Language Arts 30-4 (AB) 2006</i>
				<i>English as a Second Language (EL2): Level 1-5 (AB) 1997</i>	<i>English as a Second Language (EL2): Level 1-5 (AB) 1997</i>	<i>English as a Second Language (EL2): Level 1-5 (AB) 1997</i>
<b>ARTS</b>	<i>Arts Education 6-9 (SK) 2009</i>			<i>General Music 10-20-30 (AB) 1994</i>		
				<i>Musique instrumentale 10-20-30 (AB) révisé en 1991</i>		
				<i>Chorale 10-20-30 (AB) révisé en 1991</i>		
				<i>Drama 10-20-30 (AB) révisé en 1989</i>		
				<i>Katak (NU) 2013</i>		
<b>FRANÇAIS LANGUE ADDITIONNELLE (FLA)</b>	Français langue additionnelle – 4e à 9e année (NU) Français : communication et culture – 4e à 12e année (MB) 2014			<i>French 9Y (AB) 2004</i>		
				<i>French 3Y (AB) 2007</i>		
<b>NUNAVUSIUTIT</b>						
<b>ÉTUDES SOCIALES</b>	<i>Jr. Secondary Social Studies (TNO) 1993</i>			NU 2014	AB 2005	AB 2005
<b>INUUQATIGIIT</b>	<i>Inuuqatigiit (NWT) 1996</i>					
<b>ENTREPRENEURIAT</b>					<i>Entrepreneurship 11 (NU) 2013</i>	<i>Entrepreneurship 12 (NU) 2013</i>
<b>TOURISME</b>					<i>Sustainable Tourism 20 (NU/MB) 2015</i>	<i>Sustainable Tourism 30 (NU/MB) 2015</i>

Suite du tableau 12 à la page suivante

## Annexe – Tableau 12: Programme d'études de la maternelle à la 12e année du Nunavut

■ MIS À JOUR ■ BESOIN D'UNE MISE À JOUR ■ EN ATTENTE D'APPROBATION ■ EN DÉVELOPPEMENT

CHAMP D'APPRENTISSAGE ET PROGRAMME D'ÉTUDES	7	8	9	10	11	12
<b>IQQAQAUKKARINGNIQ</b>						
<b>MATHÉMATIQUES</b>	<i>Mathematics K-9 (AB) 2007 (updated 2014)</i>			<i>Mathematics 10-1 (AB) 2008</i>	<i>Mathematics 20-1 (AB) 2008</i>	<i>Mathematics 30-1 (AB) 2008</i>
		<i>Knowledge and Employability Mathematics Grades 8 and 9 (AB) 2006 (revised 2009)</i>		<i>Mathematics 10-3 (AB) 2008</i>	<i>Mathematics 20-2 (AB) 2008</i>	<i>Mathematics 30-2 (AB) 2008</i>
				<i>Knowledge and Employability Mathematics 10-4 (AB) 2006 (révisé en 2009)</i>	<i>Mathematics 20-3 (AB) 2008</i>	<i>Mathematics 30-3 (AB) 2008</i>
					<i>Knowledge and Employability Mathematics 20-4 (AB) 2006 (révisé en 2009)</i>	<i>Mathematics 31 (AB) 1995</i>
<b>SCIENCES</b>	<i>Nunavut Adaptation of Science 7-8-9 (AB) 2003 (révisé en 2009 / 2014)</i>			<i>Science 10 (AB) 2005 (révisé en 2014)</i>	<i>Science 20 (AB) 2007 (révisé en 2014)</i>	<i>Science 30 (AB) 2007 (révisé en 2014)</i>
		<i>Knowledge and Employability Science Grades 8 and 9 (AB) 2006 (révisé en 2009)</i>		<i>Experiential Science 10 (NWT) 2006</i>	<i>Experiential Science 20 (NWT) 2006</i>	<i>Experiential Science 30 (NWT) 2006</i>
				<i>Science 14 (AB) 2003 (révisé en 2014)</i>	<i>Applied Physics 11 (NU) 2012</i>	<i>Applied Physics 12 (NU) 2012</i>
				<i>Knowledge and Employability Science 10-4 (AB) 2006</i>	<i>Biology 20 (AB) 2007 (révisé en 2014)</i>	<i>Biology 30 (AB) 2007 (révisé en 2014)</i>
					<i>Chemistry 20 (AB) 2007 (révisé en 2014)</i>	<i>Chemistry 30 (AB) 2007 (révisé en 2014)</i>
					<i>Physics 20 (AB) 2007 (révisé en 2014)</i>	<i>Physics 30 (AB) 2007 (révisé en 2014)</i>
					<i>Science 24 (AB) 2003 (révisé en 2014)</i>	
					<i>Knowledge and Employability Science 20-4 (AB) 2006</i>	
<b>ÉTUDES PROFESSIONNELLES ET TECHNOLOGIQUES</b>						
<b>AULAJAAQTUT</b>						
<b>SANTÉ</b>	School Health Program (TNO) 1995					
<b>AULAJAAQTUT</b>	<i>Aulajaaqtut (NU) 2013</i>			<i>Aulajaaqtut (NU) 2013</i>		
<b>ÉDUCATION PHYSIQUE</b>	<i>Junior-Senior High School Physical Education (TNO)</i>			<i>Physical Education K-12 (AB) 2000</i>		
				<i>Physical Education Guide to Implementation K-12 (AB) revised 2001</i>		
<b>AUTRE</b>						
<b>PLANIFICATION DE CARRIÈRE ET DE PROGRAMME</b>	<i>Aulaaruiqut: Career and Program Planning Creating a Career and Program Plan: The Journey Begins (NU/NWT, 2000)</i>			<i>Aulajaaqtut (NU) 2013</i>		

# Annexe Tableau 13: 2014-2015 Programmes d'études approuvés pour l'éducation en français au Nunavut

MIS À JOUR
BESOIN D'UNE MISE À JOUR
EN ATTENTE D'APPROBATION
EN DÉVELOPPEMENT

CHAMPS D'APPRENTISSAGE ET DISCIPLINES	K	1	2	3	4	5	6
<b>UQAUSILIRINIQ</b>							
<b>FRANÇAIS</b>	Programme d'études : Français langue première du ministère de l'Éducation de l'Alberta – maternelle à la 12e année (1998)						
<b>ENGLISH LANGUAGE ARTS</b>	NWT English Language Arts Curriculum K-6, 2011						
<b>ÉDUCATION ARTISTIQUE</b>	Éducation artistique : Programme d'études – 1re à 9e année (SK) 1992						
	Curriculum for Grades 1-5 Arts Education (SK) 2011					Curriculum for Grades 6 - 9 Arts Education (SK) 2009	
<b>Inuktitut</b>	Inuktitut Language Arts K-6 (NU) 2013						
<b>NUNAVUSIUTIT</b>							
<b>ÉTUDES SOCIALES</b>	Sciences humaines : programmes d'études et guide de mise en oeuvre – maternelle à la 3 <sup>e</sup> année (NWT) 2009			Sciences humaines : programmes d'études et guide de mise en oeuvre – 4 <sup>e</sup> année (NWT) 2007	Sciences humaines : programmes d'études et guide de mise en oeuvre – 5 <sup>e</sup> année (NWT) 2014	Les sciences humaines à l'élémentaire – 6e année (NWT) 1993	
<b>INUUQATIGIIT</b>	Inuuqatigiit (NWT) 1996						
<b>ENTREPRENARIAT</b>							

Suite du tableau 13 à la page suivante

# Annexe Tableau 13: 2014-2015 Programmes d'études approuvés pour l'éducation en français au Nunavut

■ MIS À JOUR ■ BESOIN D'UNE MISE À JOUR ■ EN ATTENTE D'APPROBATION ■ EN DÉVELOPPEMENT

CHAMPS D'APPRENTISSAGE ET DISCIPLINES	7	8	9	10	11	12
<b>UQAUSILIRINIQ</b>						
<b>FRANÇAIS</b>	Programme d'études : Français langue première du ministère de l'Éducation de l'Alberta – maternelle à la 12 <sup>e</sup> année (1998)			Français langue première 10-1 (AB) 2002	Français langue première 20-1 (AB) 2002	Français langue première 30-1 (AB) 2002
				Français langue première 10-2 (AB) 2002	Français langue première 20-2 (AB) 2002	Français langue première 30-2 (AB) 2002
<b>ENGLISH LANGUAGE ARTS</b>	<i>NWT ENGLISH LANGUAGE ARTS CURRICULUM 7-9, 2011</i>			<i>English Language Arts 10-1 (AB) 2003</i>	<i>English Language Arts 20-1 (AB) 2003</i>	<i>English Language Arts 30-1 (AB) 2003</i>
				<i>English Language Arts 10-2 (AB) 2003</i>	<i>English Language Arts 20-2 (AB) 2003</i>	<i>English Language Arts 30-2 (AB) 2003</i>
				<i>Communications 10 (NU) 2013</i>	<i>Communications 11 (NU) 2013</i>	<i>Communications 12 (NU) 2013</i>
				<i>Reading 10* (AB) 1987</i>		
				<i>Knowledge and Employability English Language Arts 10-4* (AB) 2006</i>	<i>Knowledge and Employability English Language Arts 20-4* (AB) 2006</i>	<i>Knowledge and Employability English Language Arts 30-4* (AB) 2006</i>
				<i>English as a Second Language (EL2): Level 1-5 (AB) 1997</i>		
<b>ÉDUCATION ARTISTIQUE</b>	Éducation artistique : Programme d'études – 1 <sup>re</sup> à 9 <sup>e</sup> année (SK) 1992			Art dramatique 10 (AB) 1993	Art dramatique 20 (AB) 1993	Art dramatique 30 (AB) 1993
	<i>Curriculum for Grades 6 - 9 Arts Education (SK) 2009</i>			<i>Arts visuels 10 (AB) 1992</i>	<i>Arts visuels 20 (AB) 1992</i>	<i>Arts visuels 30 (AB) 1992</i>
				<i>Musique instrumentale 10 (AB) 1992</i> <i>instrumentale</i>	<i>Musique instrumentale 20 (AB) 1992</i>	<i>Musique instrumentale 30 (AB) 1992</i>
<b>INUKTITUT</b>	<i>BDBE Inuktitut Language Arts Curriculum Guide 1999</i>			Inuktitut / Innuinnaqtun 10 (NU)	Inuktitut / Innuinnaqtun 11 (NU)	Inuktitut / Innuinnaqtun 12 (NU)
<b>NUNAVUSIUTIT</b>						
<b>ÉTUDES SOCIALES</b>	Sciences humaines au premier cycle du secondaire – 7 <sup>e</sup> , 8 <sup>e</sup> et 9 <sup>e</sup> année (NWT) 1993			Nunavut Social Studies 10-1/10-2 <i>Inuuqatigiitsiarniq- Seeking Harmony Teacher's Handbook</i>	Études Sociales M-12 20-1, 20-2 (AB) 2006	Études Sociales M-12 30-1, 30-2 (AB) 2006
<b>INUUQATIGIIT</b>	<i>Inuuqatigiit (NWT) 1996</i>					
<b>ENTREPRENARIAT</b>				E-Spirit and business development (NU) 2013	<i>Entrepreneurship 11 (NU) 2013</i>	<i>Entrepreneurship 12 (NU) 2013</i>

Suite du tableau 13 à la page suivante

## Annexe Tableau 13: 2014-2015 Programmes d'études approuvés pour l'éducation en français au Nunavut

■ MIS À JOUR ■ BESOIN D'UNE MISE À JOUR ■ EN ATTENTE D'APPROBATION ■ EN DÉVELOPPEMENT

CHAMPS D'APPRENTISSAGE ET DISCIPLINES	K	1	2	3	4	5	6
<b>IQQAQQAUKKARINGNIQ</b>							
<b>MATHÉMATIQUES</b>	Programme de mathématiques de l'Alberta : maternelle à la 9 <sup>e</sup> année (AB) 2007 (révisé en 2014)						
<b>SCIENCES</b>	Programme de sciences à l'élémentaire - 1 <sup>re</sup> à 6 <sup>e</sup> année (AB) 1997						
<b>AULAQAQTUT</b>							
<b>SANTÉ</b>	School Health Program – K-9 (TNO) 1991						
	Programme de santé et préparation pour la vie – maternelle à la 9 <sup>e</sup> année (AB) 2002						
<b>AULAQAQTUT</b>							
<b>ÉDUCATION PHYSIQUE</b>	Éducation physique (maternelle à la 12 <sup>e</sup> année) (AB) 2000						
	Éducation physique (maternelle à la 12 <sup>e</sup> année) : guide de mise en oeuvre (AB) 2001						
	Deux modules du programme d'études (MB) 2001 : Gestion de la condition physique et Motricité						
<b>AUTRE</b>							
<b>ÉDUCATION AU CHOIX DE CARRIÈRE</b>	<p><i>Aulaaruhiqut: Career and Program Planning</i></p> <p><i>Creating a Career and Program Plan: The Journey Begins (NU/NWT, 2001)</i></p>						
<b>PROGRAMME DE MATERNELLE</b>	Programme d'éducation de maternelle du ministère de l'Éducation de l'Alberta, 2008						

Suite du tableau 13 à la page suivante



# Annexe Tableau 13: 2014-2015 Programmes d'études approuvés pour l'éducation en français au Nunavut

■ MIS À JOUR ■ BESOIN D'UNE MISE À JOUR ■ EN ATTENTE D'APPROBATION ■ EN DÉVELOPPEMENT

CHAMPS D'APPRENTISSAGE ET DISCIPLINES	7	8	9	10	11	12	
<b>IQQAQAUKKARINGNIQ</b>							
<b>MATHÉMATIQUES</b>	<i>Programme de mathématiques de l'Alberta : maternelle à la 9<sup>e</sup> année (AB) 2007 (Updated 2014)</i>		<i>Programme de mathématiques 10–12 (AB) 2008</i>				
		<i>Série « Connaissances et employabilité » Mathématiques 8<sup>e</sup> année et 9<sup>e</sup> année* (AB) 2007</i>	<i>Série « Connaissances et employabilité » Mathématiques 10–4* (AB) 2007</i>	<i>Série « Connaissances et employabilité » Mathématiques 20–4* (AB) 2007</i>	<i>Série « Connaissances et employabilité » Mathématiques* (AB) version provisoire de 1995</i>		
<b>SCIENCES</b>	<i>Programme d'études de sciences 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> année (AB) 2003 (revised 2014)</i>		<i>Science 10 (AB) 2005 (updated 2014)</i>	<i>Science 20 (AB) 2007 (updated 2014)</i>	<i>Science 30 (AB) 2007 (updated 2014)</i>		
		<i>Série « Connaissances et employabilité » Sciences 8<sup>e</sup> année* (AB) 2007</i>	<i>Série « Connaissances et employabilité » Sciences 10–4* (AB) 2007</i>	<i>Série « Connaissances et employabilité » Sciences 20–4* (AB) 2007</i>			
					<i>Science 14 (AB) 2004 (revised 2014)</i>	<i>Science 24 (AB) 2004 (revised 2014)</i>	
					<i>Physique 20 (AB) 2008 (revised 2014)</i>	<i>Physique 30 (AB) 2008 (revised 2014)</i>	
					<i>Chimie 20 (AB) 2008 (revised 2014)</i>	<i>Chimie 30 (AB) 2008 (revised 2014)</i>	
					<i>Biologie 20 (AB) 2008 (revised 2014)</i>	<i>Biologie 30 (AB) 2008 (revised 2014)</i>	
				<i>Experiential Science 10 (NWT) 2006</i>	<i>Experiential Science 20 (NWT) 2006</i>	<i>Experiential Science 30 (NWT) 2006</i>	
					<i>Applied Physics 11 (NU) 2012</i>	<i>Applied Physics 12 (NU) 2012</i>	
	<b>AULAJAAQTUT</b>						
	<b>SANTÉ</b>	<i>School Health Program – K-9 (NWT) 1991</i>					
<i>Programme de santé et préparation pour la vie – maternelle à la 9<sup>e</sup> année (AB) 2002</i>							
<b>AULAJAAQTUT</b>			<i>Aulajaaqtut 10e à 12e année (NU) 2013</i>				
<b>ÉDUCATION PHYSIQUE</b>	<i>Éducation physique (maternelle à la 12<sup>e</sup> année) (AB) 2000</i>						
	<i>Éducation physique (maternelle à la 12<sup>e</sup> année) : guide de mise en oeuvre (AB) 2001</i>						
<b>AUTRES</b>							
<b>ÉDUCATION AU CHOIX DE CARRIÈRE</b>	<i>Aulaaruiqut: Career and Program Planning Creating a Career and Program Plan: The Journey Begins (NU/NWT, 2001)</i>						